



VOL. III.

NEW-YORK, SAMEDI, 30 OCTOBRE 1830.

NO. 71

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 23 août.

PRÉSIDENCE DE M. LAFFITTE, VICE-PRÉSIDENT.

A une heure la séance est ouverte. M. l'avocat Vanoeuvre, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal.

M. le rapporteur du 3e bureau propose l'admission de M. Teulon, élu dans le département de Lot-et-Garonne.

M. Teulon est admis. Ce député prête serment ainsi que MM. Delauro, Tardif, Benoist et Doria.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Bourdon du Rocher, député de la Sarthe, ainsi conçue :

M. le président, Veuillez transmettre à la chambre la démission que je crois devoir lui faire.

MM. de St-Félix, député de la Haute-Garonne; de Lur-Saluces, député de la Gironde, offrent leur démission qui est acceptée.

M. le garde-des-sceaux a la parole pour une communication ministérielle.

Le projet de loi que nous avons l'honneur de vous présenter a pour objet de faire cesser l'effet d'une mesure contre laquelle notre droit public proteste depuis 14 années, et qui fut une grande violation des garanties qui avaient été les conditions de la restauration.

La Charte constitutionnelle assurait tous les droits et toutes les existences; elle imposait comme gage de paix et d'union l'oubli des votes émis pendant le cours de la révolution, proscrivait la confiscation et garantissait à tous les Français leurs juges naturels.

Quand l'orage des cent jours fut calmé, quand l'ordre politique établi par la Charte reprit son cours, il est évident que toutes ces garanties devaient disparaître et étendre sur tous les citoyens leur protection salutaire. Malheureusement les conseils de la violence prévalurent sur des engagements sacrés.

Sans parler de l'ordonnance du 24 juillet 1816, il suffit de rappeler la loi improprement intitulée: Loi d'amnistie, et qui fut promulguée le 12 janvier 1816.

Les dispositions de cette loi, dont les effets sont encore réparables, se réduisent aux articles 3 et 7; quant à l'article 4, il prononce des exclusions qui se lient à des principes d'un ordre différent. On sentira que tout développement à cet égard serait superflu.

L'article 3 de la loi autorisait aussi le gouvernement à priver de leurs biens et pensions, concédés à titre gratuit, les mêmes personnes qu'on frappait d'un exil indéfini. Cette faculté n'était évidemment qu'une confiscation qui, quoique partielle, n'en était pas moins une violation manifeste de l'article 66 de la Charte.

D'après l'article 7, la confiscation et l'exil étaient absolus et non facultatifs.

Ces mesures n'étaient à proprement parler ni des actes législatifs, ni des jugements, mais des proscriptions. Vous en proposer la solennelle et éclatante réparation était le premier devoir d'un gouvernement dont la mission est de rendre aux lois toute leur inviolabilité.

LOUIS PHILIPPE 1er, etc. Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, etc. : Art. 1er. Les Français bannis, en exécution des art. 3 et 7 de la loi du 12 janvier 1816, sont réintégrés dans tous leurs droits civils et politiques, et peuvent en conséquence rentrer en France.

Ils sont aussi réintégrés dans les biens et pensions dont ils auraient été privés par suite de ladite loi, sans préjudice des droits acquis à des tiers.

Cette dernière disposition est applicable à ceux qui seraient déjà rentrés en France en vertu de décisions particulières.

Néanmoins, les pensions dont le rétablissement est ordonné par le précédent article ne commenceront à courir que du jour de la publication de la présente loi.

3. Il n'est pas dérogé aux dispositions contenues dans l'article 4 de la loi précitée.

Fait au palais Royal, le 23 août 1830, etc. La discussion est reprise sur le règlement.

M. Delcresser demande la suppression des messagers d'état. La proposition n'est pas appuyée.

M. Petou demande que le procès-verbal de chaque séance soit distribué au commencement de la séance suivante.

M. Viennet propose d'insérer au procès-verbal les noms des opinans. Les deux propositions sont rejetées. L'ensemble du projet est mis aux voix et adopté à la presque unanimité.

M. de Vatimesnil, élu par les collèges électoraux de Saint-Flour et de Valenciennes, déclare par lettre opter pour l'arrondissement de Valenciennes.

Renvoi à M. le ministre de l'intérieur. L'ordre du jour est le scrutin secret pour la nomination d'un nouveau président, en remplacement de M. Casimir Perrier, qui a donné sa démission de la place de président de la chambre, à laquelle il avait été appelé par le roi.

Hier, M. le président a prévenu la chambre que, conformément à la charte et à son règlement, elle nommait directement son président.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre des votans.....	256
Majorité absolue.....	129
M. Laffitte.....	245
Voix perdues.....	11

M. Laffitte, souriant: Je proclame M. Laffitte président de la chambre. (Rires et applaudissemens.)

M. Laffitte. J'accepte avec bonheur les hautes fonctions qui me sont éefferées par la chambre. Je sais combien elles sont au dessus de mes forces; mais votre indulgence me rassure, et je ne dois consulter que mon dévouement. Pénétré d'une marque d'estime que je regarde comme la circonstance la plus heureuse de ma vie, je supplie la chambre d'agréer l'expression de ma vive et sincère reconnaissance. (Nouveaux applaudissemens.)

La chambre procède à l'élection d'un vice-président. Le premier tour de scrutin est nul.

Voici le résultat du second tour :

Nombre des votans.....	245
------------------------	-----

Séance du 24 août.

A une heure la séance est ouverte. M. l'avocat Vanoeuvre, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal.

M. le rapporteur du 3e bureau propose l'admission de M. Teulon, élu dans le département de Lot-et-Garonne.

M. Teulon est admis. Ce député prête serment ainsi que MM. Delauro, Tardif, Benoist et Doria.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Bourdon du Rocher, député de la Sarthe, ainsi conçue :

M. le président, Veuillez transmettre à la chambre la démission que je crois devoir lui faire.

MM. de St-Félix, député de la Haute-Garonne; de Lur-Saluces, député de la Gironde, offrent leur démission qui est acceptée.

M. le garde-des-sceaux a la parole pour une communication ministérielle.

Le projet de loi que nous avons l'honneur de vous présenter a pour objet de faire cesser l'effet d'une mesure contre laquelle notre droit public proteste depuis 14 années, et qui fut une grande violation des garanties qui avaient été les conditions de la restauration.

La Charte constitutionnelle assurait tous les droits et toutes les existences; elle imposait comme gage de paix et d'union l'oubli des votes émis pendant le cours de la révolution, proscrivait la confiscation et garantissait à tous les Français leurs juges naturels.

Quand l'orage des cent jours fut calmé, quand l'ordre politique établi par la Charte reprit son cours, il est évident que toutes ces garanties devaient disparaître et étendre sur tous les citoyens leur protection salutaire. Malheureusement les conseils de la violence prévalurent sur des engagements sacrés.

Sans parler de l'ordonnance du 24 juillet 1816, il suffit de rappeler la loi improprement intitulée: Loi d'amnistie, et qui fut promulguée le 12 janvier 1816.

Les dispositions de cette loi, dont les effets sont encore réparables, se réduisent aux articles 3 et 7; quant à l'article 4, il prononce des exclusions qui se lient à des principes d'un ordre différent. On sentira que tout développement à cet égard serait superflu.

L'article 3 de la loi autorisait aussi le gouvernement à priver de leurs biens et pensions, concédés à titre gratuit, les mêmes personnes qu'on frappait d'un exil indéfini. Cette faculté n'était évidemment qu'une confiscation qui, quoique partielle, n'en était pas moins une violation manifeste de l'article 66 de la Charte.

D'après l'article 7, la confiscation et l'exil étaient absolus et non facultatifs.

Ces mesures n'étaient à proprement parler ni des actes législatifs, ni des jugemens, mais des proscriptions. Vous en proposer la solennelle et éclatante réparation était le premier devoir d'un gouvernement dont la mission est de rendre aux lois toute leur inviolabilité.

LOUIS PHILIPPE 1er, etc. Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, etc. : Art. 1er. Les Français bannis, en exécution des art. 3 et 7 de la loi du 12 janvier 1816, sont réintégrés dans tous leurs droits civils et politiques, et peuvent en conséquence rentrer en France.

Ils sont aussi réintégrés dans les biens et pensions dont ils auraient été privés par suite de ladite loi, sans préjudice des droits acquis à des tiers.

Cette dernière disposition est applicable à ceux qui seraient déjà rentrés en France en vertu de décisions particulières.

Néanmoins, les pensions dont le rétablissement est ordonné par le précédent article ne commenceront à courir que du jour de la publication de la présente loi.

3. Il n'est pas dérogé aux dispositions contenues dans l'article 4 de la loi précitée.

Fait au palais Royal, le 23 août 1830, etc. La discussion est reprise sur le règlement.

M. Delcresser demande la suppression des messagers d'état. La proposition n'est pas appuyée.

M. Petou demande que le procès-verbal de chaque séance soit distribué au commencement de la séance suivante.

M. Viennet propose d'insérer au procès-verbal les noms des opinans. Les deux propositions sont rejetées. L'ensemble du projet est mis aux voix et adopté à la presque unanimité.

M. de Vatimesnil, élu par les collèges électoraux de Saint-Flour et de Valenciennes, déclare par lettre opter pour l'arrondissement de Valenciennes.

Renvoi à M. le ministre de l'intérieur. L'ordre du jour est le scrutin secret pour la nomination d'un nouveau président, en remplacement de M. Casimir Perrier, qui a donné sa démission de la place de président de la chambre, à laquelle il avait été appelé par le roi.

Hier, M. le président a prévenu la chambre que, conformément à la charte et à son règlement, elle nommait directement son président.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre des votans.....	256
Majorité absolue.....	129
M. Laffitte.....	245
Voix perdues.....	11

M. Laffitte, souriant: Je proclame M. Laffitte président de la chambre. (Rires et applaudissemens.)

M. Laffitte. J'accepte avec bonheur les hautes fonctions qui me sont éefferées par la chambre. Je sais combien elles sont au dessus de mes forces; mais votre indulgence me rassure, et je ne dois consulter que mon dévouement. Pénétré d'une marque d'estime que je regarde comme la circonstance la plus heureuse de ma vie, je supplie la chambre d'agréer l'expression de ma vive et sincère reconnaissance. (Nouveaux applaudissemens.)

La chambre procède à l'élection d'un vice-président. Le premier tour de scrutin est nul.

Voici le résultat du second tour :

Nombre des votans.....	245
------------------------	-----

Majorité.....	133
M. Labbey de Pompières a obtenu.....	136
M. Augustin Perrier.....	108
M. Marchal.....	1

M. Labbey de Pompières ayant obtenu la majorité, est proclamé quatrième vice-président.

On procède de suite à la nomination au scrutin secret des deux questeurs de la chambre.

En voici le résultat :

Nombre des votans.....	226
Majorité absolue.....	114
M. Laisné de Villevesque.....	183 suffrages.
M. de Bondy.....	186

MM. Laisné de Villevesque et de Bondy ayant obtenu la majorité, sont nommés questeurs de la chambre.

La séance est levée à six heures.

Séance du 25 août.

A l'ouverture de la séance, M. le président donne lecture de plusieurs lettres qui lui ont été adressées.

M. Droz, député du Doubs, annonce que l'état de sa santé ne lui permet pas de remplir le mandat dont ses commettans l'ont honoré.

M. Gibon, député d'Ille-et-Vilaine, et M. de Saint-Georges, député du Morbihan, donnent leur démission.

M. de Chastellier, député de Nîmes, annonce à la chambre que la position grave et difficile où s'est trouvée cette ville dont la mairie lui est confiée, l'a empêché jusqu'à ce jour de partager les travaux de la chambre. La tranquillité rétablie par l'excellent esprit de ses habitans et par la réorganisation des autorités départementales, lui permettent bientôt de partager les travaux de ses honorables collègues. (Très bien! très bien!)

Mention au procès-verbal. L'ordre du jour est la discussion de la loi sur la publication des listes électorales et du jury en 1830.

M. de Podenas propose une nouvelle rédaction du projet de loi. Il borne les dispositions du premier article à la confection des listes du jury seulement.

Il maintient l'article additionnel de la commission qui fixe à 25 ans l'âge nécessaire pour être juré.

Il propose un article additionnel ainsi conçu :

« A raison des circonstances, et seulement pour la présente année 1830, les listes électorales et du jury seront distinctes et séparées. La publication de la liste des Electeurs sera réglée par la loi des élections. »

M. Jacquinet de Pampelune combat le projet de loi dans la disposition ajoutée par la commission et tendant à fixer à 25 ans l'âge des jurés. Il demande, par amendement, qu'il ne soit rien innové sur ce point aux dispositions de l'article 351 du code d'instruction criminelle.

M. Lepelletier d'Aunay, rapporteur, défend l'amendement de la commission. On nomme des juges à 25 ans, et on ne pourrait pas nommer des jurés! Cette mesure serait peu conséquente.

M. de Montigny combat également l'amendement de la commission. La discussion générale est fermée.

M. le Président met aux voix l'article 1er, ainsi conçu :

« Les opérations relatives à la révision des listes électorales et du jury qui, en vertu des art. 7, 10, 11, 12 et 16 de la loi du 2 juillet 1825, doivent avoir lieu du 15 août au 20 octobre de chaque année, seront, à raison des circonstances, et seulement pour la présente année 1830, retardées d'un mois. »

En conséquence, la liste générale du jury sera publiée dans chaque département le 15 septembre; le registre des réclamations sera clos le 31 octobre; la clôture de la liste aura lieu le 16 novembre, et le dernier tableau de rectification sera publié le 29 du même mois de novembre.

L'amendement de M. Podenas n'étant pas appuyé, n'est pas mis aux voix.

L'article est adopté.

L'article 2 est ainsi conçu :

« Seront compris dans lesdites listes, aux termes de l'article 33 de la Charte constitutionnelle, les électeurs qui, jusqu'au 16 novembre inclusivement, auront atteint l'âge de vingt-cinq ans, et réuniront les conditions déterminées par les lois. »

M. Laisné de Villevesque demande que l'on ne puisse être juré avant trente ans, à moins d'être marié.

L'article 2 est mis aux voix et adopté.

Article additionnel proposé par la commission :

« L'âge exigé par l'article 351 du code d'instruction criminelle, pour remplir les fonctions de juré, est désormais de vingt-cinq ans accomplis. »

M. Villemain pense que la rédaction de la commission est vicieuse. Après une discussion à laquelle plusieurs députés prennent part, l'article ainsi conçu: néanmoins n'a pu être juré avant trente ans accomplis, est mis aux voix et adopté.

Avant de procéder à l'appel nominal, M. le président invite MM. les députés à se réunir dans leurs bureaux pour examiner diverses propositions, et nommer les commissaires chargés de l'examen de la loi des comptes.

Un membre à droite demande qu'on nomme, comme à l'ordinaire, 18 commissaires pour examiner cette dernière loi.

M. de Berbis demande qu'on ne nomme que 9 commissaires. Cette proposition est adoptée.

On procède à l'appel nominal sur l'ensemble de la loi. En voici le résultat :

Nombre des votans.....	228 voix.
Boules blanches.....	210
Boules noires.....	18

La chambre a adopté.

M. Félix Faure a la parole pour un rapport.

Le projet dont vous avez confié l'examen à la commission dont je suis l'organe, est ainsi conçu :

Art. 1er. Tout député qui acceptera des fonctions publiques salariées, sera considéré comme donnant, par ce seul fait, sa démission de membre de la chambre des députés.

Art. 2. Néanmoins, il continuera de siéger dans la chambre jusqu'au

jour où sera consommée l'élection à laquelle son acceptation de fonctions publiques salariées aura donné lieu.

Art. 3. Sont exceptés de la disposition contenue dans l'art. 1er les militaires jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclusivement.

Messieurs, il est peu de garantie qui ait été plus vivement désirée que celle qui fait l'objet de la loi que je viens de vous lire.

Dès les premiers essais du gouvernement représentatif parmi nous, depuis 1817 jusqu'à nos jours, diverses tentatives avaient été faites pour l'introduire dans notre législation.

La répugnance trop visible de l'ancien gouvernement à entrer dans les voies où l'appelaient et sa nature et les vœux de la France, inspirait une méfiance que l'événement n'a que trop justifiée, et suggérait toutes les précautions qui pouvaient assurer que du moins les députés conserveraient leur indépendance, et seraient l'expression sincère des besoins du pays.

Parmi ces précautions, la réélection, en cas d'acceptation de fonctions publiques salariées, était une de celles que l'opinion réclamait avec le plus d'ardeur ; et les progrès, la puissance de cette opinion en étaient venus à ce point qu'on exigeait au nom de l'honneur ce qu'on ne pouvait obtenir de la loi.

Cependant, au lieu de calmer cette méfiance générale, d'écouter le sentiment national, de le satisfaire dans ce qu'il avait de raisonnable et de juste, une constante et maladroite résistance, des prétentions de choix toujours plus exagérées, plus hostiles, excitaient un profond mécontentement. Ce n'était pas assez de refuser des lois, des constitutions secondaires, des garanties si fréquemment promises. . . . Une violation flagrante de notre pacte social fut audacieusement exécutée.

La plus légitime résistance à cette criminelle violation a annoncé les glorieuses journées de juillet. Trois jours ont suffi pour opérer la révolution la plus rapide, la plus complète, la plus heureuse qui fut jamais.

Le ciel, qui protège la France, nous a accordé un roi citoyen, qui a beaucoup appris, qui n'a rien à oublier, et qui saura profiter de l'expérience qu'il a acquise.

Ces garanties que, dans notre plus vaste espoir, nous ne pouvions nous flatter d'obtenir que laborieusement, d'une manière incomplète et après une longue attente, ces garanties nous sont assurées par la Charte.

M. le rapporteur entre ici dans l'examen du projet de loi.

Parmi les questions agitées, la plus grave, celle qui se présentait le plus naturellement, était celle de l'incompatibilité de certaines fonctions avec celles de député.

C'est particulièrement aux préfets qu'on en a fait l'application.

Quelques membres de la commission ont été d'avis de les exclure entièrement ; mais la majorité de la commission n'a pas cru devoir adopter ces motifs.

Sous le régime où nous vivons, il serait injuste de considérer les chefs de l'administration départementale, sous le même point de vue que les préfets impériaux ou ceux qui les ont suivis. On doit espérer qu'ils pourront être les hommes du gouvernement.

Avec la précaution déjà prise d'interdire aux préfets toute candidature dans le département confié à leur administration, on ne voit pas pourquoi on gênerait la liberté des électeurs, si leur choix se portait sur un préfet.

M. le rapporteur entre dans un examen détaillé des objections qui se sont élevées dans le sein de la commission, et qui n'ont amené aucune modification.

La seule modification que la commission propose concerne l'art. 2.

Il a semblé à votre commission qu'il était dans les convenances politiques que, du jour où les électeurs font usage de leurs pouvoirs, le député démissionnaire dépose ses siens, et ne se présente à eux que comme un simple candidat.

En conséquence, l'art. 2 serait ainsi rédigé :

« Néanmoins, il continuera de siéger dans la chambre jusqu'au jour fixé pour la réunion du collège électoral chargé de l'élection à laquelle son acceptation de fonctions publiques aura donné lieu. »

Telles sont, Messieurs, les observations peu nombreuses que je suis chargé de vous présenter, et avec le léger changement de rédaction dont je viens de vous exposer les motifs, changements auxquels ne s'oppose point M. le ministre de l'intérieur. J'ai l'honneur de vous proposer, au nom de votre commission, l'adoption du projet de loi.

Ce rapport sera imprimé et distribué.

La loi sera discutée vendredi.

La séance est levée.

Demain, réunion dans les bureaux à midi.

Séance publique à une heure. Développement de propositions.

— Le général Clausel et son état-major sont partis de Toulon pour Alger le 28 août sur le vaisseau l'Algésiras.

— Marmont a quitté Londres avec son aide de camp pour se rendre à Rotterdam, quoiqu'au moment de son départ, il eût reçu une lettre qui lui annonçait l'insurrection de la Belgique ; il logeait à Londres à l'hôtel Jauny, Leicester Square, où il a été mieux traité qu'il n'a traité les Parisiens ; dans le même moment une réunion patriotique de 60 Français avait lieu dans l'hôtel.

— La duchesse de Berri a, dit-on, passé trois jours à Londres. Elle a été incognito au théâtre italien et à Covent-Garden. On assure qu'elle a l'intention de partir pour Naples avant le 15 septembre.

— Charles X a commencé les exercices ordinaires de la chasse dans le parc de Lulworth. On assure que lord Fitz-William lui a offert son parc du comté de Dorset.

— Le général Dubourg a demandé et obtenu une audience du Roi. S. M. l'a reçu avec beaucoup de bienveillance.

— Une dépêche télégraphique arrivée ce soir, et datée de Nîmes le 5 septembre, annonce que tout y était parfaitement tranquille. Les principaux fabricans s'étaient réunis pour aviser aux moyens de donner du travail aux ouvriers. La justice instruisait contre les divers auteurs des désordres commis dans les journées précédentes. (Moniteur.)

PARIS, 10 septembre.

Nous recevons d'un de nos correspondans de Londres une lettre qui confirme les renseignemens qu'il nous avait fournis par celle du 20 du mois de juillet, concernant les démarches du gouvernement britannique auprès du ministère Polignac pour en obtenir l'abandon de la conquête d'Alger. Cette lettre nous annonce que le nouveau ministre français, plus loyal, surtout plus patriote que celui de l'ex-roi Charles X, après avoir pris connaissance des différentes dépêches du gouvernement anglais, et avoir délibéré sur leur contenu, a écrit à ce gouvernement pour lui exprimer d'une manière nette son opinion sur la question d'Alger, que les réponses de M. de Polignac étaient loin d'avoir résolue.

Le gouvernement britannique, nous mande notre correspondant, vient de recevoir du votre une dépêche fort importante, relative à Alger. Je vous écris le 20 juillet pour rectifier quelques opinions émises par un journal anglais qui se publie à Paris au sujet de l'intervention de notre ministère dans l'affaire d'Alger.

On niait cette intervention ; je démontrai qu'elle avait lieu, et mes assertions n'ont été démenties, que je sache, ni par le journal dont je relevais les erreurs, ni par aucun autre en France et en Angleterre. J'avais la certitude d'être bien informé. Je puise à la même source les renseignemens suivans sur le contenu de la dépêche dont je viens de parler.

Vos nouveaux ministres ayant examiné les diverses dépêches du gouvernement anglais et les réponses que M. de Polignac y avait faites, ont vu dans cette correspondance, d'une part, que le cabinet britannique faisait des objections contre l'établissement permanent des Français sur le territoire d'Alger, et, d'autre part, que le dernier ministre de France n'avait pas repoussé ces objections avec la franchise et la dignité convenables au gouvernement d'une grande nation. Ne voulant pas que le cabinet britannique restât plus long-tems dans l'espèce d'incertitude où avait dû le laisser la correspondance équivoque de M. de Polignac au sujet de la question algérienne, ils ont déclaré « que la conquête d'Alger par une armée française était le résultat d'une guerre légitimement entreprise par la France, qu'aucune loi divine ou humaine ne s'opposait à ce que la France restât en possession de sa conquête, si le roi des Français jouissait nécessaire aux intérêts de son royaume de la garder, et que S. M. était dans l'intention de faire usage du pouvoir dont elle est investie par la charte constitutionnelle, pour le maintien de ses droits, s'ils étaient méconnus ou attaqués dans cette circonstance. » Si ce ne sont pas les paroles expresses, c'est du moins le sens de la réponse du cabinet français. (Constitutionnel.)

— Une lettre d'Antibes, en date du 31 août, rapportée par le Sémaphore de Marseille, contient les faits suivans :

« Les deux bâtimens de transports grecs qui faisaient partie de l'expédition d'Afrique, et qui avaient relâché à Villefranche (Piémont), ont débarqué le 28 courant 11 millions. Un individu, M. Chappon, agent, dit-on, du fournisseur-général de l'armée expéditionnaire, à Paris, était à bord, chargé, pour le compte du fournisseur, de cette somme, qui a été déposée chez M. Carlon, banquier à Nice. L'opinion générale des négocians français et des habitans de Nice, est que cette somme appartient à M. de Bourmont. Il paraît que M. le consul de France, qui continue toujours ses fonctions, et dont tous les actes sont passés au nom de Charles X, ne s'est nullement occupé de cette affaire, qui paraît très-essentielle.

« Un commissaire des guerres piémontais, qui est arrivé hier soir à 5 heures à Nice, venant de Turin, a assuré que le ministre de l'intérieur avait sollicité avec instance, près du roi, de demander les troupes autrichiennes pour leur faire occuper les places fortes du Piémont, et que le roi lui avait répondu : « Je ne veux pas, comme Charles X, aller en pèlerinage ; je veux maintenir la tranquillité dans mon royaume, et si les Autrichiens s'en rapprochent, je regarderai cela comme un signe d'hostilité. » Le ministre a reçu l'ordre de quitter Turin.

— Le Journal de Rouen du 10 septembre donne les nouvelles les plus rassurantes sur la tranquillité publique dans cette contrée industrielle. Les travaux ont repris leur cours accoutumé à Saint-Sever. A Darnetal, les ouvriers s'empressent de rentrer dans leurs ateliers. On dit, d'un autre côté, que, dans la vallée du Haulme et de Malaunay, les travaux sont encore suspendus, mais sans que le moindre désordre ait été commis.

— On remarque ce qui suit dans l'ordre communiqué par le gouvernement espagnol aux autorités maritimes : « S. M. C. a résolu de tolérer, quant à présent et jusqu'à nouvel ordre, le pavillon tri-couleur à bord des bâtimens français qui entreront dans les ports de la Péninsule. »

— Nos nouvelles d'Alger, qui sont du 25 août, nous annoncent ce qui suit :

« Le bey de Titéri vient de faire une bravade ; il a déclaré la guerre au gouvernement français, et a écrit au général Bourmont qu'il avait rallié 200,000 Bedouins pour combattre notre armée sur les bords de la rivière de l'Arrach, et que sur ce champ de bataille il attendait nos troupes de pied ferme. Ce bey prétend que les Français ont violé le traité de soumission et de capitulation qui avait été passé entre les deux puissances. Il se plaint de ce qu'on a violé à son égard la foi jurée. Nos braves d'Alger sont prêts à répondre à ce cartel, dont ils se sont d'ailleurs fort amusés.

« Le pavillon tricolore semble avoir retrempe l'ame et la santé de nos soldats. La dysenterie ne les tourmente plus. Ils sont fort gaïs et attendent avec impatience l'arrivée du général Clauzel et de son état-major.

« On vient de faire évacuer la Cassaba par ses nombreux habitans ; 3,000 hommes vont y être placés. Il est essentiel que le soldat soit sous le toit à l'arrivée des pluies, que l'état de l'atmosphère annonce devoir être prochaine.

« Notre faiblesse numérique nous a forcés à replier nos avant-postes. Nous n'occupons guères qu'un rayon de deux lieues autour de la place. A nous voir ainsi resserrés on dirait que nous sommes les vaincus. Cependant des forces décuplées des nôtres n'oseraient nous affronter en campagne.

« Hier, les Arabes nous ont enlevé en plein jour un convoi de 500 bœufs amené par des particuliers et déjà parvenu à une lieue de la ville. Avant-hier, le colonel du 2e léger (M. Fregoville) a été assassiné avec quelques personnes qui l'accompagnaient à quelque distance de nos avant-postes.

« Les expéditions tentées sur Bone et sur Oran n'ont eu aucun succès. Les troupes d'Oran sont rentrées hier. Nous attendons à tout moment celles de Bone.

« La conquête du pays est à faire. Cette tâche est dévolue au drapeau tricolore. Elle sera remplie. »

Un courrier parti le 25 août de St.-Petersbourg a porté la nouvelle que l'empereur de Russie a donné adhésion dans les ports de la Russie aux bâtimens français sous pavillon tricolore ; et quant à la reconnaissance du nouveau gouvernement français, il nous apprend que la Russie suivra la marche des autres puissances européennes.

Une lettre de Stugdard du 6 septembre contient le paragraphe suivant. Nous avons été informés aujourd'hui, de la reconnaissance du roi des Français par le cabinet autrichien. Il a aussi invité les autres Etats de l'Allemagne à suivre cet exemple. (Messager des Chambres.)

— Des dépêches annonçant que l'Autriche a formellement reconnu notre gouvernement ont été reçues aujourd'hui. (Gaz. de France, 14 sept.)

— Coblenz est dans la plus grande agitation depuis qu'on y a reçu la nouvelle des troubles à Aix-la-Chapelle, et qu'un tumulte eu lieu à Cologne. Toutes les troupes de ligne campées autour de nous à l'occasion de la grande revue, ont reçu l'ordre de marcher sur ces deux villes, et il ne reste plus dans le camp que la milice. Les mouvemens populaires à Aix-la-Chapelle et Cologne ne paraissent point avoir un caractère politique mais être le résultat d'une grande détresse. A Cologne, sur une population de 60,000 individus, 20,000 ont été nourris pendant l'hiver aux frais des autres habitans. Le gouvernement prussien prend toutes sortes de précautions et fortifie sa ligne militaire, pour empêcher les communications avec les Pays-Bas.

Fonds publics. — Paris 13 septembre. — Cinq pour cent 98 fr. 60 c., 98 f., 97 f. 75 c., 90 c., 25 c., 40 c., 60 c., 98 f. — Trois pour cent 70 fr. 40 c., 70 fr. 69 c., 80 c., 15 c., 68 fr. 70 c., 50 c., 25., 50 c. — Actions de la banque, 1720 fr.

PARIS, 10 septembre.

— Des troubles ont également éclaté à Leipsick. Ils ont été provoqués par les rigueurs du président de la police Von Eude et de ses agens. Le peuple après avoir souffert, sans en tirer vengeance, qu'on eut fait périr un citoyen respectable, ne s'est plus contenu après le renouvellement d'une semblable atrocité commise envers un jeune homme, fils d'un bourgeois de la ville. Alors il s'est porté en force contre la garde de police et quelques détachemens de ligne, et les a obligés à la retraite. Les portes de la maison du président furent forcées ensuite, ses meubles, glaces, pianos, etc. jetés par les fenêtres et mis en pièces. Le même traitement a été éprouvé par les autres officiers attachés à la police.

— Des troubles ont éclaté à peu près à la même époque à Hambourg.

MORT DE M. HUSKISSON.

Un événement des plus affligeans a marqué la célébration du commencement de la route de fer de Liverpool à Manchester. M. Huskisson invité à cette cérémonie ainsi que plusieurs autres personnages notables, venait de serrer la main du duc de Wellington, et n'appréhendant aucun danger, se tenait encore sur la route, lorsqu'une voiture qui approchait avec rapidité a passé sur son corps et a fracassé ses membres de manière à occasionner sa mort dès le lendemain. Madame Huskisson a été témoin de cette horrible catastrophe. En conséquence de l'événement, lord Wellington s'est abstenu de paraître à la procession et aux fêtes projetées à Liverpool.

PORTUGAL.

L'extraît qui suit d'une lettre écrite de Lisbonne, nous semble propre à donner des notions plus certaines qu'on n'en a obtenu encore sur l'état des choses en Portugal.

« Des nouvelles reçues hier d'Oporto, annoncent l'existence de plusieurs corps de guerrillas, l'un desquels fort de 400 hommes a soutenu un engagement avec les troupes envoyées d'Oporto contre lui, et les a défaits. On craignait une insurrection en masse dans cette ville le 24 courant (jour anniversaire de la révolution de 1820), et les rues étaient garnies de troupes et d'artillerie afin d'y mettre obstacle. Une force

BRUXELLES, 8 septembre.

La ville a été extrêmement paisible hier toute la journée et pendant la nuit.

De nombreuses déportations ne cessent d'arriver de tous les côtés à l'état-major pour exprimer l'adhésion de leurs concitoyens au mouvement de Bruxelles, et nous offrir des secours en hommes et en armes.

A midi est arrivée de Liège une troupe de citoyens armés avec un étendard rouge et jaune sur lequel sont inscrits ces mots : Liège pour Bruxelles. Vaincre ou mourir. Elle accompagnait un transport d'armes et deux pièces de canon.

Un corps armé d'habitans de Genappe est pareillement arrivé en cette ville avec trois petites pièces d'artillerie.

On s'occupe avec activité de la confection d'un grand nombre de boulets.

La plus grande fermentation règne depuis ce matin dans cette ville. Un grand nombre d'anciens militaires se présentent pour être enrôlés ; on en porte le nombre à plus de deux mille.

Un détachement de troupes occupe les environs d'Assche ; il paraît que l'on veut couper nos communications avec la Flandre.

M. le ministre de France près la cour des Pays-Bas, est parti de cette ville ce matin avec sa famille ; il se rend à Paris.

12 septembre.

La tranquillité règne dans la ville. La brave garde Bourgeoise fait le service chaque jour avec plus de régularité. Les postes aux palais du roi et des princes, à Bruxelles, Lacken et Tervueren et ceux des établissemens publics, sont relevés avec une ponctualité tout à fait militaire. On attend le discours du trône avec une vive impatience. Halle a arboré le drapeau tricolore. Un détachement de 360 hommes de milice venant de St. Pierre a été arrêté et en partie désarmé à Cubise au moment où on allait y déployer les trois couleurs. Les notables d'Alost ont envoyé au quartier général leur adhésion au projet de séparation entre le nord et le sud.

13 septembre.

La garnison de Mons est rentrée dans ses quartiers, toutefois à des

avoir établi des postes nombreux à l'arsenal et sur les remparts. L'état-major de la garde bourgeoise et l'état-major de l'armée ont fait publier deux proclamations à ce sujet. Le poste du grand corps de garde est entièrement occupé par la garde bourgeoise.

GAND, 13 septembre.

La Gazette de Haarlem annonce que le gouverneur de la citadelle de Liège a disposé son artillerie de manière à ne présenter à la ville que la classe des canons.

On dit au contraire dans une lettre du 7 écrite de Liège, que les canons étaient chargés, les mèches allumées, et qu'ils étaient pointés sur la ville.

Les familles de plusieurs négocians sont venues se réfugier ici après avoir beaucoup souffert à Bruxelles. On dit que beaucoup d'autres, dont l'émigration est due à une cause semblable, sont attendues à tout moment. La chambre de commerce s'occupe d'une protestation qu'elle doit faire présenter au roi, contre le projet de séparation du Nord et du Sud de ses Etats. On dit que la chambre de commerce de Bruxelles suit la même marche, mais nous n'avons aucune information positive à ce sujet. Une lettre de Termonde du 10 septembre, dit que les magistrats de la ville réunis dans le jour, ont unanimement rejeté le projet d'adresse au roi en faveur de la division du royaume. (Journal de la Belgique.)

LIÈGE, 11 septembre.

Des voyageurs arrivés ce matin par la diligence de Bruxelles, ont rencontré à une lieue environ de St-Trond un corps de troupes, infanterie et cavalerie, fort de 2,000 hommes à peu près, conduisant un obusier et deux pièces de canon, qui était parti de Tongres à 11 heures du soir. On ignore sa destination. Est-il chargé d'interrompre les communications entre Liège et Bruxelles? (Courrier des Pays-Bas.)

12 septembre.

C'est mal-à-propos qu'on a fait circuler que pendant les troubles d'Aix-la-Chapelle, la manufacture de M. Nelissen avait été détruite. Elle n'a souffert en aucune manière. En conséquences du tumulte, 150 individus ont été mis en accusation. Plusieurs ont déjà été condamnés à mort, et d'autres subiront le même sort. Une commission spéciale a été nommée pour les juger. Le roi de Prusse ne sanctionnera pas les condamnations. Il y a maintenant 3,000 hommes de troupes à Aix-la-Chapelle. Le prince William de Prusse venait d'y arriver.

MUNICH, 6 septembre.

On écrit de Landau que des ordres ont été reçus d'approvisionner cette forteresse.

CASSEL, 8 septembre.

La tranquillité fut troublée dans la soirée d'avant-hier par un assemblage d'ouvriers, qui attaquèrent des boutiques des boulangers, brisant les portes et les fenêtres. Les troupes prirent les armes et l'ordre fut bientôt rétabli. Les citoyens, loin de prendre aucune part au désordre, ont témoigné leur indignation. Les coupables sont arrêtés, et l'on est tranquille pour l'avenir.

ANGLETERRE.

LONDRES, 15 septembre.

On apprend par des lettres particulières de Paris, que le gouvernement français a donné des ordres pour le déplacement des corps de constitutionnels espagnols armés, rassemblés sur la ligne française des Pyrénées. Nous présumons que cet acte de déférence de Louis-Philippe Ier pour les représentations du roi Ferdinand et de l'archevêque de Tolède, son ministre, n'embarrassera nullement les généraux constitutionnels, et qu'il n'aura devancé que de quelques heures l'exécution du projet qu'eux-mêmes avaient formé. Il y a deux côtés aux Pyrénées, et nous pouvons être certains que ce n'était pas dans le but de rester dans la partie française mais bien de se porter du côté opposé que les patriotes espagnols se sont réunis en armes. (Times.)

C'est un fait bien étrange, mais que nous savons être exact, qu'au moment où Charles X sollicite de l'empereur d'Autriche la permission de fixer sa résidence dans ses Etats, on délibère sur la proposition de marier le jeune Napoléon à l'une des filles de Louis-Philippe Ier. L'élévation du jeune duc à la souveraineté de la Grèce, après une régence de trois années, entrerait dans les conditions du contrat. Toutefois, ce coup de politique spéculative a été tenu aussi secret que possible. (Court Journal.)

15 septembre.

Les lettres particulières reçues par la maille de Hambourg du 4, arrivées avant-hier, annoncent que des troubles ont éclaté sur plusieurs points en Allemagne. A Brunswick l'insurrection a été complète. Le duc revenant du théâtre, a été assailli par le peuple et n'a dû son salut qu'à la dextérité de son cocher. Rentré dans son palais, il ordonna que les portes en fussent fermées et que les troupes fussent feu sur les assaillans. Mais le commandant eut la prudence de s'y refuser, et invita la multitude à lui faire connaître ses griefs. Le peuple demanda que les canons pointés sur la ville fussent déplacés ; que Son Altesse reconnût les chambres, et qu'elle ne cherchât point à se réfugier en Angleterre, pour prodiguer l'argent de ses sujets à des étrangers. Le général vint annoncer peu après que le duc accédait à ces demandes, et le peuple se dispersa aussitôt. Mais il paraît que le duc ne tenant aucun compte de son engagement, avait laissé les canons à leur place le lendemain. Le peuple alors se porta en force au palais, et le mit en cendres, après avoir désarmé la garde.

Le duc heureux de pouvoir s'échapper en montant précipitamment à cheval, est arrivé depuis à Douvres accompagné d'un aide de camp et d'un seul domestique.

— Des troubles ont également éclaté à Leipsick. Ils ont été provoqués par les rigueurs du président de la police Von Eude et de ses agens. Le peuple après avoir souffert, sans en tirer vengeance, qu'on eut fait périr un citoyen respectable, ne s'est plus contenu après le renouvellement d'une semblable atrocité commise envers un jeune homme, fils d'un bourgeois de la ville. Alors il s'est porté en force contre la garde de police et quelques détachemens de ligne, et les a obligés à la retraite. Les portes de la maison du président furent forcées ensuite, ses meubles, glaces, pianos, etc. jetés par les fenêtres et mis en pièces. Le même traitement a été éprouvé par les autres officiers attachés à la police.

— Des troubles ont éclaté à peu près à la même époque à Hambourg.

MORT DE M. HUSKISSON.

Un événement des plus affligeans a marqué la célébration du commencement de la route de fer de Liverpool à Manchester. M. Huskisson invité à cette cérémonie ainsi que plusieurs autres personnages notables, venait de serrer la main du duc de Wellington, et n'appréhendant aucun danger, se tenait encore sur la route, lorsqu'une voiture qui approchait avec rapidité a passé sur son corps et a fracassé ses membres de manière à occasionner sa mort dès le lendemain. Madame Huskisson a été témoin de cette horrible catastrophe. En conséquence de l'événement, lord Wellington s'est abstenu de paraître à la procession et aux fêtes projetées à Liverpool.

PORTUGAL.

L'extraît qui suit d'une lettre écrite de Lisbonne, nous semble propre à donner des notions plus certaines qu'on n'en a obtenu encore sur l'état des choses en Portugal.

« Des nouvelles reçues hier d'Oporto, annoncent l'existence de plusieurs corps de guerrillas, l'un desquels fort de 400 hommes a soutenu un engagement avec les troupes envoyées d'Oporto contre lui, et les a défaits. On craignait une insurrection en masse dans cette ville le 24 courant (jour anniversaire de la révolution de 1820), et les rues étaient garnies de troupes et d'artillerie afin d'y mettre obstacle. Une force

additionnelle de 600 hommes est attachée à la police de Lisbonne. C corps a reçu l'ordre de disperser tous les groupes qu'il rencontrerait dans les rues, et dans le cas où une force supérieure lui résisterait, il lui est prescrit de rentrer dans les casernes. Des ordres ont été donnés aux magistrats des divers districts de la capitale de faire des recherches rigoureuses pour découvrir et arrêter aussitôt les personnes qui feraient circuler la nouvelle des derniers évènements en France. Plusieurs sergens des 4e, 13 et 16e régimens d'infanterie et 4e de cavalerie ont été mis en prison. On les accuse d'avoir l'intention de prendre parti contre Don Miguel.

La frégate *Galatea* a reçu à son bord 240 caisses d'or et de bijoux expédiés du palais royal d'Alfrite, où le barbier de Miguel (aujourd'hui vicomte de Queluz) a été long-tems en résidence sous prétexte d'avoir encouru la disgrâce de son maître, mais réellement pour faire la garde du trésor et des diamants de la couronne. Cette circonstance semble indiquer que Don Miguel se dispose à s'éloigner furtivement d'un pays qui a si long-tems souffert de sa tyrannie, et ses favoris paraissent également très inquiets des nouvelles venues de France par les deux derniers paquebots.

D'après le rapport de voyageurs arrivés récemment d'Espagne, une prochaine crise dans ce pays paraît inévitable.

(Times, 14 septembre.)

ESPAGNE.

MADRID, 2 septembre.

Les conseils des ministres sont très fréquents. On nous assure qu'ils s'occupent de délibérer sur la convenance d'une amnistie très étendue, dont on ferait la publication après l'accouchement de la reine. On discute également un projet d'opération favorable au crédit de l'Espagne dans lequel on ferait entrer la liquidation de toutes les dettes de la nation. Il paraît qu'afin d'assurer le succès de l'opération, la majorité du conseil a été d'avis de ne plus éluder la question de la reconnaissance des gouvernemens de l'Amérique du Sud. La plus parfaite tranquillité règne dans la capitale.

(Quotidienne.)

On annonce de Barcelone, en date du 1er du courant, que la plupart des fabricans ont fermé leurs ateliers. Le commerce est paralysé dans la Catalogne, et un grand nombre d'ouvriers sont sans ouvrage. La plus grande effervescence règne parmi les habitans des montagnes. C'est le précurseur des grands évènements qui se préparent en Espagne.

BAYONNE, 5 septembre.

Le duc de Montebello est arrivé ici hier, avec la duchesse et son frère, allant à Madrid. Ces deux messieurs se sont mis en route ce matin. La duchesse attend ici son retour.

PAU 7 septembre.

Les réfugiés espagnols accourent ici de toutes les parties de la France. Il ne se passe pas un jour qu'il n'en arrive par les diligences, ou par les voitures particulières. Après avoir été tourmentés par le gouvernement précédent et soumis à la surveillance la plus rigoureuse de la police, ils apprécient d'autant plus l'administration actuelle qui les laisse maîtres d'eux-mêmes, où leurs affaires les appellent, sans les molester en aucune manière. Nous nous refuserions à l'évidence si nous ne voulions pas voir qu'un mouvement se prépare dans la Péninsule. Les officiers supérieurs qui ont servi sous les ordres de Mina dans la guerre de l'indépendance se sont rapprochés dernièrement des frontières pour reconnaître le terrain, et se concerter avec d'autres espagnols venant de la Navarre et de l'Aragon. Mina qui a dû partir de Paris il y a deux jours, trouvera tout organisé à son arrivée.

D'autre part, le gouvernement de Ferdinand s'occupe des moyens d'échapper à la crise qui le menace. Il est question plus que jamais de publier une charte semblable à celle de Louis XVIII. Cette mesure serait précédée du rappel des exilés qui par conséquent ne seraient plus forcés de recourir aux armes pour rentrer dans leur pays. Mais pour que ces concessions produisent quelque effet, il faudrait qu'elles fussent faites sans délai. Dans peu de jours, il serait peut-être trop tard.

(Mémorial des Pyrénées.)

ÉTATS-UNIS.

NEW-YORK.

Les évènements se pressent, se succèdent en Europe avec une telle rapidité que chaque paquebot nous apporte des nouvelles d'un haut intérêt. A peine vient-on de fixer ses regards sur un point de l'Europe, où vient de se faire sentir le contre-coup de la révolution française, qu'il faut les porter dans une direction opposée pour assister à une nouvelle lutte des peuples contre leurs oppresseurs. De tous côtés le ciel se charge de nuages, l'orage se prépare et aucune monarchie ne sera à l'abri de ses effets. Déjà il laisse le Rhin bien loin derrière lui, et il menace d'éclater à la fois sur la Sprée, le Danube, le Mançanares et le Tage.

Les papiers de Londres jusqu'au 16 septembre, apportés par le *Pacific* venant de Liverpool, annoncent des troubles sérieux à Leipsick et à Hambourg. Le duc de Brunswick chassé de sa capitale par le peuple s'est réfugié en Angleterre ; ainsi la commotion se fait déjà sentir au centre des états de la Confédération Germanique. A Bruxelles, les habitans attendent impatiemment le discours du Roi à l'ouverture des états-généraux qui se sont assemblés le 13 septembre à la Haye, et aux frontières d'Espagne les réfugiés espagnols vont se décei ler à franchir les Pyrénées pour ne pas résister aux ordres du gouvernement français qui croit devoir s'opposer à leur rassemblement.

En France la tranquillité est rétablie pour le moment ; les troubles ont cessé à Paris, à Nîmes et à Rouen, et l'on avait l'espoir bien fondé de recevoir la nouvelle de la reconnaissance du nouveau gouvernement par la Prusse et l'Autriche. Cette nouvelle donnée déjà deux fois par le *Messageur des Chambres*, n'était pas encore officielle à Paris le 14 septembre. Des lettres particulières donnent l'assurance que la Russie agira dans le même sens que ses voisins. Ce qui ferait croire cependant que la confiance n'est pas entièrement revenue et que l'on éprouve encore quelques craintes pour l'avenir, c'est la baisse qu'éprouvent chaque jour les fonds publics, qui, le 13, étaient cotés à 98 fr. pour les cinq pour cent, et à 68 fr. 50 c. pour les trois pour cent.

On dit à Paris que le gouvernement a l'intention de proroger d'un mois les séances de la chambre des députés, afin de donner à ses membres les moyens de s'assurer par eux-mêmes des besoins et de l'opinion de leurs départemens ; mais gé-

ralement on demande sa dissolution. Le *Constitutionnel* dont jusqu'à présent l'opposition est tout-à-fait bénigne, trouve qu'après la grande semaine la chambre s'est reposée sans avoir achevé l'œuvre de la création légale ; qu'elle est comme étourdie de ce qui s'est fait, et de ce qu'elle a fait elle-même ; qu'elle confond les époques, et oublie qu'on a vécu un siècle en quelques jours ; qu'elle a peur de la révolution qu'elle aurait dirigée si elle se fut mise à sa tête et qu'elle modérerait si elle en avait l'intelligence, le sentiment, et le langage.

Mais ce qui est un sujet de crainte pour les uns, d'indignation pour les autres, d'étonnement pour tout le monde, c'est la nomination de M. de Talleyrand comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Londres. On ne peut s'expliquer une pareille mesure, le choix d'un tel homme, et nous nous refusons à partager l'opinion de certains journaux qui prétendent que M. de Talleyrand n'est envoyé en Angleterre que parce que lord Wellington l'a demandé. Quelqu'en soit le motif, cette nomination est bien impopulaire, et le peuple qui a si vaillamment combattu en juillet ne peut approuver que l'on confie la défense de ses intérêts dans ses relations avec les puissances étrangères à celui qui les a si souvent trompés.

Si tant de sang n'a été répandu à Paris que pour arriver à de tels résultats, MM. Marmont, Peyronnet, Bourmont, et tant d'autres ne doivent pas désespérer de leur avenir. Quelle est donc la puissance d'esprit de cet homme qui, à 76 ans, ayant trahi tous ceux qu'il a servis, repoussé par tous les partis, obtient, contre l'assentiment général, la plus importante mission ! Mirabeau l'avait bien deviné lorsqu'il le signalait, dans sa correspondance secrète avec Berlin, comme l'un des esprits les plus déliés et les plus puissans de l'époque.

SUR L'ITALIE.

[CINQUIÈME ARTICLE.]

Pendant la longue marche que firent les troupes italiennes pour arriver sur le Niémen, les entretiens confidentiels des officiers, appartenant à toutes les classes de la société, pourront donner une idée précise de l'esprit qui animait l'Italie. Ce n'était pas seulement du respect qu'ils avaient pour Napoléon, l'immense prestige dont il s'était entouré en avait fait, pour eux, l'objet d'un culte pour ainsi dire idolâtre. Le servir, ce n'était pas obéir à un homme ; placé au-dessus de tous les hommes, à lui appartenait de commander, aux autres d'obéir. C'est un fait incontestable qu'à cette époque Napoléon n'était pas regardé comme un mortel ; les moins enthousiastes en faisaient un demi-dieu tel que ceux des tems où l'histoire se perd dans la fable. Les sectateurs de Bacchus, d'Hercule ou de Moïse, si ces personnages ont existé, n'ont pas eu pour leur personne un dévouement plus désintéressé, pour leur infailibilité une foi plus aveugle, que les Italiens pour Napoléon.

Cependant, avant tout et pardessus tout, les Italiens aimaient l'Italie ; ils n'aspiraient qu'à la voir indépendante et unie et s'attristaient qu'elle fût asservie et démembrée ; mais ils se disaient : « Napoléon la rendra puissante et libre ; il veut d'abord forcer les Anglais à la paix ; il faut qu'il soit armé d'un pouvoir immense. Pour qu'il puisse travailler avec efficacité au bonheur des peuples, il faut que les peuples le mettent en état de le faire sans s'affaiblir en présence d'un ennemi redoutable. Peut-être qu'en cédant à ses propres desirs, en rendant l'Italie libre, il se perdrait et nous perdrait avec lui ; combattons pour lui, qu'il soit victorieux, qu'il conquière cette paix, pour laquelle seule il fait la guerre, et le bonheur de notre belle et chère Italie est assuré pour toujours. Vainqueur, il exaucera nos vœux ; ses sentimens, ses intérêts, sa gloire même nous en sont garants ; ce n'est pas pour l'Empereur, ce n'est pas pour des lauriers stériles que notre sang va couler sur les bords de la Bérézina, du Borysthène ou du Volga, c'est pour la liberté de l'Italie. » Prenant ainsi pour devise Honneur et Patrie, les Italiens se comportèrent dans la campagne de Russie comme des soldats-citoyens, qui, dans les murs de la capitale ennemie, vont conquérir l'indépendance et l'union de leur pays.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette campagne mémorable ; il nous suffit de dire que partout, à Ostrowno, à Vitepsk, à Borodino, les Italiens se montrèrent les dignes rivaux des Français. A Malojarslawtz, le quatrième corps, sous les ordres du Prince Eugène, battit, seul, toute l'armée russe. L'enthousiasme, la constance, l'intrépidité des soldats ne se démentirent pas un seul instant. En proie aux privations les plus grandes, criblés de blessures, mourant de faim, de froid, leurs dernières paroles furent toujours « Vive l'Italie, vive Napoléon. »

Le petit nombre de ceux qui survécurent aux désastres de cette retraite, ayant à leur tête le prince Eugène, défendirent pied à pied, jusqu'au printemps, le terrain contre les Russes. Une poignée de ces braves, à Marienwerder, réussit à délivrer leur prince, au moment où, enveloppé de toutes parts par des nuées de Cosaques, qui, pendant la nuit, avaient entouré la maison et déjà avaient pénétré dans la cour, il allait être fait prisonnier.

Pendant que ces faits se passaient en Pologne, en Prusse, et plus tard aux environs de Magdebourg et dans les monta-

gnes de Hartz, une nouvelle armée s'improvisait en France et en Italie. Presqu'entièrement composée de conscrits, elle arrive dans les immenses plaines de Lutzen et là, presque sans le secours de sa cavalerie très peu nombreuse, elle défait complètement les armées russe et prussienne réunies ; plus tard, à Bautzen elle leur dicte un armistice dont toutes les stipulations sont à l'avantage de Napoléon, qui avait déjà remplacé son vieux et fidèle ami sur le trône de Saxe.

Après cet armistice, deux divisions Italiennes furent laissées à la grande armée ; la garde Italienne et plusieurs autres régimens de ligne rentrèrent en Italie, pour composer l'armée qui, en cas que l'Autriche se déclarât l'alliée de la Russie et de la Prusse, devait, sous les ordres du Prince Eugène, faire face à ses troupes. Des divisions françaises furent aussi envoyées à cette armée, mais comme il fallait les former de conscrits, on les composa des recrues fournies par les départemens français avoisinant l'Italie, de manière que presque tous les soldats de cette armée étaient nés en Italie. On put se convaincre alors, que, pour devenir soldats, les Italiens n'ont pas besoin d'être long-tems exercés, car, à la rupture de l'armistice, cette armée improvisée battit à plusieurs reprises, dans les plaines de l'Illyrie, les vieilles moustaches Autrichiennes.

La perte de la bataille de Leipsick et la défection de la Bavière, forcèrent l'armée italienne à se retirer sur l'Adige, le lendemain d'une belle victoire qu'elle venait de remporter, à Bassano, sur les Autrichiens.

A cette époque, plusieurs tentatives furent faites par l'entremise de la Bavière, pour obtenir la neutralité de l'armée que commandait le prince Eugène ; on lui offrit, du consentement de toutes les puissances alliées, la couronne d'Italie. « Honneur et Fidélité est et sera toujours ma devise : » Telle fut son unique réponse. Les champs-de-bataille de Caldiero, de Ala, et de Legnago, sur lesquels il battit complètement les Autrichiens en prouvèrent la sincérité.

Un ordre du jour donné par Napoléon quand le prince Eugène prit le commandement en chef de la grande armée à Posen, dans lequel il le mettait au-dessus du Roi de Naples, avait indisposé ce dernier. D'imprudens officiers envoyés à la cour de Naples, et revenant au quartier-général de l'armée d'Italie rapportaient les paroles de mécontentement qu'ils avaient entendues et aigrissaient les esprits. Murat manifesta des intentions hostiles contre Napoléon et marcha sur Reggio avec son armée. Eugène fut forcé d'abandonner la ligne de l'Adige et de prendre celle du Mincio en se plaçant en potence sur le Pô, pour pouvoir faire face à la fois à l'armée autrichienne et à celle du roi de Naples.

A cette époque un officier italien attaché au prince Eugène, le même qui écrit cet article, fut envoyé à Bologne auprès de Murat pour connaître ses véritables intentions, et pour tâcher de changer sa détermination. Il ne fut pas difficile à cet officier de reconnaître, au premier entretien qu'il eut avec le roi de Naples, que Murat était toujours un bon et véritable français, et qu'il idolâtrait Napoléon, malgré l'humeur qu'il manifestait contre Eugène. L'envoyé pensa qu'une réconciliation dont on pouvait tirer le plus grand parti n'était pas impossible, et il parvint à obtenir à la fin de la première entrevue qui dura plus de quatre heures, la promesse que pendant quinze jours Murat ne se porterait pas en avant et n'attaquerait pas l'armée du prince Eugène. Dans la situation où se trouva l'armée d'Italie, gagner du tems, c'était tout gagner. Elle profita de cette promesse pour remporter pendant ces quinze jours une victoire complète sur les Autrichiens qui se hasardèrent sous les ordres du général Bellegarde à passer le Mincio, comptant trop légèrement sur la co-opération de l'armée du roi de Naples du côté du Pô. Quand l'officier du prince Eugène, qui depuis lors fut l'unique intermédiaire entre lui et Murat, lui porta cette nouvelle à Reggio, celui-ci lui sauta au cou, oubliant, dans l'expansion de sa joie, que c'étaient ses nouveaux alliés qui venaient d'être défaits. Peu à peu la réconciliation se fit, et sur cette question qui fut adressée à Murat, s'il aurait le cœur de faire tirer sur des Français, il fondit en larmes, se plaignant amèrement qu'on put avoir une pareille idée, et jurant qu'il préférerait la mort à une pareille action. L'officier qui lui parlait le connaissait bien, et il était bien convaincu que ses protestations étaient sincères.

(A continuer.)

MARTINIQUE. — Nous lisons dans le *New-Haven Advertiser* : Plusieurs journaux ont répété qu'aussitôt l'arrivée à la Martinique des nouvelles de la révolution de France, le drapeau tricolore y avait été déployé avec le plus grand enthousiasme. Des lettres particulières nous apprennent qu'il en a été autrement. Lorsqu'on fut informé des évènements, une tristesse générale se manifesta à St-Pierre ; on ferma les magasins et les rues se trouvèrent désertées. Ce ne fut que trois ou quatre jours après qu'on arbora le drapeau tricolore en conformité des ordres venus de France, sans qu'il y eût aucune démonstration de contentement de la part des habitans de l'île. Chacun gardait le silence et paraissait disposé à éviter toute espèce d'entretien à ce sujet, comme si le changement était regrettable par tout le monde. Ceci ne doit pas vous surprendre car il est bien connu que les habitans sont zélés Bonapartistes, et que tout changement duquel ne résulterait pas le retour de la famille de l'empereur au gouvernement ne peut les satisfaire. Les affaires de l'île étaient dans un état langissant.

STATISTIQUE.

TABLEAU STATISTIQUE

De l'état actuel de l'Italie indépendante, Autrichienne, Française, Suisse et Anglaise.

Nous avons voulu faire voir ce que serait l'Italie, si tous les rameaux en étaient rapprochés, et lui donner le secret d'une force que peut-être elle ignore elle-même; le temps est opportun. L'Autriche aura peut-être quelque velléité de réprimer la glorieuse révolution qui vient de s'accomplir. Pour la détourner de rien entreprendre en France, il faudrait lui faire voir ce qu'on pourrait entreprendre chez elle. Ce serait sans doute folie que de vouloir nous constituer redresseurs de torts universels. Si les sociétés ont besoin de liberté, elles ont aussi besoin de repos; car ce n'est qu'avec le repos qu'elles peuvent conserver et accroître leurs avantages naturels ou acquis. Nous avons assez fait pour les autres nations, en montrant comment on châtie les méchants princes, et c'est en elles-mêmes qu'elles doivent trouver les moyens de venger leurs propres injures. Nous devons donc bien nous garder d'être provocateurs. Mais si les cours européennes prennent à notre égard une attitude suspecte; si nous les voyons concentrer des troupes; si ne faut pas les attendre, et se hâter de tirer parti de leurs embarras en fournissant de suite des points d'appui à leurs mécontents. Gardons-nous des fautes de 1815. Quand Napoléon apprit que les princes réunis à Vienne refusaient de recevoir ses envoyés, il voulut prendre immédiatement l'offensive. En poussant quelques colonnes dans les Pays-Bas et en Piémont, il eût rallié à lui l'armée sarde

et l'armée belge, qui, confondues ensuite dans les rangs anglais et autrichiens, se battirent plus tard contre nous. Mais comme dans les années précédentes on s'était égaré par l'excès de la force, on était tombé dans un excès contraire, et l'on perdait tout par timidité et circonspection. On se recria contre un projet qui n'était que raisonnable et que l'on trouvait téméraire. Je me rappelle encore avec quelle impatience Napoléon lutta, au Conseil d'État, contre les avis de cette fautive prudence. Il finit cependant par céder, et tout fut perdu. Nous aurions, dans ce moment, pour agir sur l'Italie, des facilités particulières. En nous bornant provisoirement à occuper les places du littoral d'Alger, sans nous enfoncer dans l'intérieur, nous pourrions, sans rien compromettre, disposer de la moitié des forces que nous y avons concentrées, et les jeter sur des points de la Péninsule pour y réveiller l'ardeur du carbonarisme qui n'y est qu'assoupi. Nous pourrions également porter au gouvernement autrichien un autre coup qui ne lui serait pas moins funeste, au moyen de notre flotte d'Afrique et du brave chef qui la commande, en ruinant, dans l'Adriatique, les établissements maritimes que ce gouvernement y élève avec tant de soin, et en nous emparant des navires de sa marine militaire. Mais, nous le répétons, tout cela ne doit être tenté que si l'on nous attaque, et ce n'est pas la Revue Britannique, occupée depuis cinq ans à faire prévaloir les vérités passibles de l'économie politique et les principes d'une doctrine toute philanthropique, qui conseilleraient d'attaquer des gouvernements inoffensifs.

Table with 5 columns: DIVISIONS POLITIQUES, SURFACE en milles carrés de 60 au deg., POPULATION au commencement de 1827, REVENUS en francs au commencement de 1827, ARMÉE de TERRE en 1827. Rows include ITALIE INDÉPENDANTE, ITALIE AUTRICHIENNE, ITALIE FRANÇAISE, etc.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE. Les chiffres que nous avons copiés dans ce Tableau ont tous été empruntés aux diverses publications faites par M. Balbi, dont nous avons souvent fait valoir le savoir étendu et consciencieux. (1) Nous avons retranché toute la Savoie, des possessions du roi de Sardaigne, attendu que cette province, située en-deçà des Alpes, sous le double rapport de la géographie et de l'éthnographie, n'appartient pas à l'Italie, mais à la France; elle fait partie du bassin du Rhône; on y parle un dialecte de la langue romane. (2) Le duché de Massa et Carrare, que des géographes publiés en 1830 représentent comme un état distinct, a perdu son indépendance politique depuis la mort de la duchesse Marie-Beatrix, arrivée en 1825. Depuis lors il a été incorporé au duché de Modène. (3) Le revenu brut des seules provinces vénitienes, en 1823, s'élevait à 50,551,200 fr.; en déduisant 10,126,022 fr. pour les frais de perception, il restait un revenu net de 40,425,178 fr., dont une partie est employée à solder les frais d'administration de ces provinces. Le reste va grossir le trésor de Vienne. (4) L'armée lombard-vénitienne est en quelque sorte exilée dans les garnisons de la Hongrie; tandis que l'Autriche fait garder ses provinces italiennes par des Allemands et des Hongrois au nombre de 50,000 hommes. (5) La Corse appartient à l'Italie par son origine et le lan-

gage de ses habitants; mais l'honneur d'avoir donné le jour à l'homme qui a réfléchi sur notre histoire, si ce n'est l'éclat le plus pur, au moins le plus éblouissant, l'attaché à la France par des liens indissolubles. Cette possession est, au surplus, assez heureuse pour nous; on a vu quelles recettes s'y élevaient à environ 1,169,000 francs; la dépense est d'environ 4,882,266; c'est donc 3,713,266 fr. qu'elle coûte par an à la France. Il ne faudrait pas, comme on voit, qu'une nation fit beaucoup d'acquisitions comme celle-là pour se ruiner. (6) Contingent que le canton du Tessin et la partie italienne de celui du Valais doivent fournir à l'armée fédérale. (7) On pourrait à la rigueur retrancher de ce nombre tous les habitants des campagnes de l'île de Malte et de Gozzo, dont l'idiome maternel est un arabe corrompu et non l'italien. Cette dernière langue n'est parlée que dans les villes. (8) Le revenu brut que l'Ordre de Malte retirait de cette île et de celle de Gozzo, montait, année moyenne, à 3,402,850 fr., dont 1,502,975 francs étaient absorbés par les pensions. Depuis 1812, le gouvernement anglais a été obligé d'ajouter 1,540,075 fr. aux revenus de l'île pour faire face aux dépenses de l'administration et de la garnison. (9) Malte est occupée par une garnison anglaise de 4 à 5,000 hommes; il y a en outre quelques volontaires royaux indigènes, mais dont nous n'avons pu avoir le chiffre; on sent qu'il doit être fort peu considérable. (Revue Britannique.)

SCIENCES.

Précautions à prendre pour obtenir d'une manière exacte la température des sources artésiennes. La théorie si importante et aujourd'hui si bien démontrée du fœc ceana, repose tout entière sur l'observation de l'augmentation de la chaleur des couches terrestres en proportion de la profondeur à laquelle elles sont situées au-dessous de la surface du sol. Le génie de Buffon avait pour ainsi dire deviné que l'intérieur de la terre devait être soumis à une température capable de liquéfier les métaux; mais c'est seulement depuis qu'on a démontré d'une manière incontestable que partout la température s'élève à mesure qu'on descend dans des couches plus profondes, que cette vérité est réellement acquise à la science. Pourier est parvenu, à l'aide de la théorie de la chaleur, à montrer qu'il suffit de connaître dans quelles proportions s'élève la température des couches terrestres à partir de la sur-

face, pour en déduire d'une manière rigoureuse l'influence que la chaleur centrale peut exercer encore sur la température des différents climats, et en montrant que cette influence, quoique réelle, est devenue tout à fait insensible depuis un très grand nombre de siècles. Il a mis en évidence l'illusion des conséquences que Buffon tirait de sa théorie, et levé toutes les objections auxquelles elle était sujette. Ce n'est que depuis peu de temps qu'on a pu se flatter de déterminer avec un peu de précision quelle augmentation de température on trouve pour une profondeur déterminée. Des géologues qui se sont occupés de cette intéressante question, les uns ont admis un degré centigrade d'élevation par 50 mètres de profondeur; d'autres, avec M. Cordier, un degré par 25 mètres; enfin, plus récemment, M. Kupfer a fixé la même élevation à une centaine de mètres par 20 mètres 2 dixièmes. Il est bon de faire remarquer que la théorie de la chaleur ne donne, même pour cette dernière augmentation, qu'une influence insensible à la chaleur interne sur la température de la surface du sol. Cette divergence dans les résultats auxquels

conduisent les observations provient certainement en partie de ce que l'augmentation de chaleur est directement en rapport avec le degré de conductibilité des roches superficielles, conductibilité qui, suivant la nature des couches, varie extrêmement; mais elle tient aussi à la difficulté qu'il y a d'apprécier d'une manière exacte la température des différentes couches.

M. Arago a proposé dans ces derniers temps, pour évaluer cette température, un moyen beaucoup plus rigoureux que tous ceux qu'on avait imaginés avant lui; il consiste à prendre la température des sources qui sortent de terre à différentes profondeurs, et qui doivent donner celle des couches qu'elles ont traversées. Tous les physiiciens reconnaissent aujourd'hui que ce procédé est le plus exact de tous, et comme les puits forés qu'on établit dans un grand nombre de localités donnent des occasions fréquentes de répéter les mêmes observations, on doit s'empresse de faire connaître les causes d'erreurs auxquelles ce mode d'expérimentation pourrait être sujet. M. Fleury de Bellevue, correspondant de l'Académie des sciences, a fait sur ce sujet une observation importante. Il a constaté dans un puits foré, où l'eau provenait d'une source située à 316 pieds de profondeur, et s'élevait à 294 pieds, c'est-à-dire à 22 pieds de la surface du sol, la différence entre la température de la partie supérieure de l'eau du puits et celle de la partie inférieure était de 3 degrés 13 dixièmes, de sorte qu'on eût commis une erreur grave si on n'avait pas pensé à plonger le thermomètre jusqu'au fond du puits. Bien plus, on ne peut douter que la précipitation de l'eau comparativement froide de la surface vers le fond, n'abaisse la température de l'eau, même dans les parties inférieures du puits; de sorte que les couches de terrain sont toujours réellement plus chaudes que l'eau d'une source recueillie dans un puits foré: c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Dans les expériences citées par M. Arago, la température ayant été prise à la source même, au moment où elle sortait de terre, il n'y a pas lieu de craindre que ces expériences soient entachées de l'erreur que nous signalons ici.

La température de l'eau du puits artésien observé par M. Fleury de Bellevue était à la surface de l'eau de 13°, 12, celle des puits ordinaires à la même profondeur au-dessous du sol étant, terme moyen, à la même époque, de 8°, 75; celle du fond de l'eau du puits foré était de 16°, 25; la température moyenne du climat de 11°, 87.

Ces observations donnent, en raison de la profondeur du puits une augmentation de 1 degré centigrade par 19 mètres 71 centimètres de profondeur pour les couches de terrain dans le lieu de l'observation (près les bords de mer de La Rochelle).

Cette augmentation est, comme on voit, un peu supérieure à celle que M. Kupfer a donnée pour être la moyenne des différents climats.

Génération de la cataracte sans opération.

Plusieurs journaux viennent d'annoncer qu'un médecin de Lyon promet de guérir la cataracte sans le secours des procédés opératoires; du reste, on ne fait point connaître sa méthode, qui ne s'appuie encore sur aucune observation. Loin de nous de repousser ce qui se présente comme utile, mais il nous semble juste de rappeler que la doctrine du traitement de la cataracte appartient à M. le docteur Gondret, dont la méthode tout-à-fait nouvelle a été dans l'application couronnée du plus grand succès.

M. le docteur Gondret publia, il y a quelques années, un mémoire sur le traitement de la cataracte, avec un certain nombre d'observations à l'appui de sa méthode. Cet écrit, depuis, a reçu quatre éditions, dont chacune offrait des observations nouvelles qui sont venues donner à ses théories une sanction plus forte. De cette masse de faits qui en démontrent l'efficacité, il résulte que son mode de traitement, toujours sans incon vénient, est éminemment convenable à une foule d'affections oculaires, et s'applique heureusement à la cataracte qu'il combat même dans son principe, tandis que l'opération avec ses chances redoutables attend que cette affection ait contracté un affligeant caractère de maturité.

Comme toute innovation utile, la doctrine de M. Gondret trouva bien quelques contradicteurs, mais les résultats produits étaient tels que la chose fut examinée et c'était le point essentiel. Aussi beaucoup de médecins adoptèrent bientôt les idées de M. Gondret, et sa méthode, qui consiste dans l'emploi de la cautérisation sincipitale au moyen de la pommade ammoniacale, des ventouses scarifiées et de quelques remèdes internes, etc. fut employée avec succès par plusieurs des plus habiles praticiens de la capitale.

Parmi les plus chauds partisans de M. Gondret, s'est distingué M. le professeur Lisfranc, chirurgien en chef de la Pitié, qui de l'emploi de la méthode de M. Gondret, obtint à la Pitié les résultats les plus heureux dans diverses affections oculaires, notamment la guérison de douze amauroses sur quinze.

Encouragé par le succès croissant de sa méthode, M. Gondret conçut l'idée philanthropique d'y faire participer la classe indigente, et demanda au ministre de l'intérieur une salle, dans un des hôpitaux de Paris, où il pût appliquer ses moyens de guérison à la cataracte, et aux diverses maladies de l'œil, etc. L'Académie royale de médecine fut consultée, et M. Lisfranc, rapporteur, nia les avantages d'une méthode dont il avait publiquement proclamé l'efficacité.

Cette marche rétrograde de M. Lisfranc, produite par les craintes d'un intérêt ombreux, a été l'objet d'une savante réputation, où M. Gondret a fortifié ses raisonnements par une série de faits nouveaux. Le rapport de M. Lisfranc n'aurait donc servi qu'à mettre davantage en lumière une doctrine si utile à l'humanité, et qui par sa nouveauté et ses résultats méritait toute l'attention du monde savant.

Hauteur des neiges perpétuelles dans la Cordillère du Pérou. — M. Pentland observe que la limite inférieure des neiges éternelles dans la Cordillère orientale du Haut-Pérou est rarement au-dessous d'une élévation de 5,207 mètres, tandis qu'aux Andes de Quito, quoique plus près de l'équateur, elle est de 4,803 mètres. En traversant le col appelé Alto de Toledo, au mois d'octobre, il observa que la limite inférieure des neiges était de 400 mètres 160 centimètres au-dessous du passage, ou 5,133 mètres au-dessus du niveau de la mer. La partie septentrionale de l'Himalaya présente un effet

semblable produit par la même cause, c'est-à-dire l'influence que doit exercer sur le degré de la température le plateau que forment les terres environnantes. Aux Andes mexicaines, toute végétation disparaît vers le 18e degré de latitude du nord, à une élévation de 4,292 mètres; mais au Pérou, la même Cordillère offre à une élévation beaucoup plus grande non-seulement des terres cultivées, mais même des grandes villes et des villages. Un tiers de la population du haut pays du Pérou et de Bolivie habite des régions plus élevées que celles où cesse toute espèce de végétation à une latitude égale dans l'hémisphère du nord.

Influence de l'âge respectif des parents sur le sexe des enfants.

- 1o. Dans les mariages où la mère est plus âgée que le père le nombre des garçons est à celui des filles comme 906 est à 1000.
- 2o. Le père et la mère ont-ils le même âge, le rapport des garçons aux filles est de 900 à 1000.
- 3o. Si le père a de trois à six ans de plus que la mère, le rapport des garçons aux filles devient 1034 à 1000.
- 4o. Si le père a de six à neuf ans de plus que la mère, on a 1217 garçons sur 1000 filles.
- 5o. Si le père a de neuf à douze ans de plus que la mère, 1257 garçons pour 1000 filles.
- 6o. Si le père a dix-huit ans et au delà de plus que la mère, le rapport devient 2000 garçons pour 1000 filles.

VOYAGES.

SECONDE LETTRE SUR LE MEXIQUE.

Ciudad de Allende, 30 septembre.

Nous ne voulions rester ici que vingt-quatre heures; mais la manière parfaite dont nous a reçus don Mariano Osio et ses charmantes sœurs nous y retient depuis trois jours. Ces aimables dames nous ont encore conduits hier à un bal que donnait un des principaux habitants de la ville, et nous y avons passé une partie de la nuit le plus agréablement du monde. Aucune étiquette, aucun luxe dans cette réunion, rien de ce que nous avons en France: les femmes en robes de couleur et en diamans, les hommes en cravates noires et en broderies, et tout le monde plein d'aisance, fumant à plaisir les cigares de papier, depuis les moines et les prêtres assez hommes de bien pour venir à ces fêtes de famille, jusqu'aux plus petites filles. Les interminables contredanses espagnoles ont occupé toute la soirée; car les Mexicains, malgré leur passion pour le jeu, ne sont point encore arrivés à transformer une salle de bal en académie de trehte et quarante. On répétait depuis huit jours quelques valse avec figures, que l'on a parfaitement exécutées; et nous avons eu plaisir à voir l'une de nos charmantes amies, dona Agustina, y briller au premier rang, comme ensuite elle se fit distinguer parmi les dames qui complétèrent la fête en chantant, au son de leurs guitares fêlées, les nasales et piquantes chansons du pays. Il est à remarquer que les Mexicains n'abandonnent pas leur cigare pour chanter, parce qu'elles avalent assez adroitement leur fumée pendant l'inspiration, pour la rejeter ensuite avec une roulade par la bouche et les narines. Ajoutons bien vite que ceux qui ont pu juger de la grâce extrême des Mexicaines sont tous forcés de convenir qu'il n'y a rien de trop choquant dans tout cela pour un Européen.

Nous avons passé aujourd'hui la journée à parcourir la ville, qui est toute jolie et parfaitement entretenue. C'est ici que l'on peut apprécier les avantages que retire une heureuse population d'une administration paternelle. L'ordre, la justice et la sûreté règnent partout, parce que toutes les autorités sont réunies et animées de l'idée du bien général. Comme il arrive dans quelques villes de ce pays, la plus grande partie des maisons est ornée extérieurement de peintures et de décors à l'huile. Les compatriotes d'Allende sont dignes de ce qu'il a fait pour eux; et savent apprécier celui qui, du fond d'un village, frappa au cœur la puissance espagnole, et le premier avec Hidalgo secoua un joug dont l'ancienneté seul devait suffire pour le faire croire indestructible. Sa maison est richement décorée; sur la façade d'un côté est une renommée, et de l'autre on la voit venir à la romaine et monté sur un cheval fougueux; à l'une des faces du piédestal qui le supporte on lit les quatre vers suivants:

A vencer o morir, voy patria mía,
Esto al partir Allende repetía:
Mas, para gloria suya duplicada
Las dos cosas logro de su jornada.

Je vais vaincre ou mourir, ô ma patrie, répétait Allende en partant; et pour sa double gloire il vainquit et mourut dans la même journée.

On trouve en outre quelques inscriptions que je prends plaisir à vous transcrire ici textuellement. Elles vous donneront une idée de la poésie mexicaine.

Sur le frontispice, dans un cadre de bon goût:

En esta casa esnacido
Quien de todo el orbe es conocido.

Dans cette maison naquit celui qui de tout l'univers est connu.

Plus haut: «Esta fue la casa del varon illustre, primer caudillo de la libertad, euidadano excelentissimo Ignacio de Allende y Unzaga. Pasajero, no la veas sin enternecerte, recuerda é imita los brillantes virtudes de heroe tan digno.»

Cette maison fut celle de l'homme illustre premier soutien de la liberté, très-excellent citoyen ignace Allende-Unzaga. Passant, ne la regarde pas sans l'attendrir. Rappelle-toi et imite les vertus d'un si digne héros.

À droite et à gauche on lit encore ces deux sonnets:

Ves a n rio que valiente en sus raudales
Diques rompe y licinicas cadenas?
Buscando senderos bien iguales
Con las cosas aliba las almenas.

Y que con riego de aguas liberales
Las mejicanas tierras vuelve amenas.
Pues es de Allende imagen excelente
Y de esta casa toma su corriente.

«Tu vois cette rivière qui dans son cours impétueux rompt ses digues et ses tyranniques entraves; qui, cherchant des sentiers unis, égale les créneaux du noble avec le chaume du laboureur, et qui de ses eaux libérales rend la fécondité aux terres mexicaines: eh bien! ce fleuve, la vivante image d'Allende, prend sa source dans cette maison.»

No, de Grecia los heroes producidos
De su fecundidad r. publicano;
Ni los Brutos y Casios aplaudidos
Por la libre feliz gente romana,
No, Washiston, Bolivar esculpidos
En los fastos de gloria americana
Envidia dan a Anahuac: pues entiendo
Qu' para competir tiene un Allende.

«Non, les vaillans héros produits par la fécondité républicaine de la Grèce, ni les Brutus, ni les Cassius, applaudis par l'heureuse et libre Rome, ni Washington, ni Bolivar, inscrits dans les fastes de la gloire américaine; non, ils ne donnent point d'envie à Anahuac,* puisque pour les égaler elle a un Allende!»

La maison fait l'angle d'une rue, et son côté latéral porte encore le sonnet suivant:

Liberta! res no en el pecho amante
D'el lustre campeon americano,
Y con valor intrépido y con tanta
Sacudido el yugo del soberbio hispano.
De Allende una virtud tan relevante
Jamás olvidara el patriota indiano
Pues su sagrada virtud pordarao vida
Y por sellar la libertad quedara.

«La liberté résonna dans le sein de l'illustre et zélé champion américain; son intrépide et constante valeur secoua le joug de Parrogant Espagnol. Le patriote indien n'oubliera jamais une aussi haute vertu d'Allende, puisqu'il versa son sang pour nous donner la vie, et pour sceller la liberté chérie.»

On a bien voulu me permettre de visiter cette intéressante maison; mais, à mon grand regret, je n'y ai pas trouvé la plus petite trace du séjour et de la vie de son ancien habitant.

Allende était grand de taille, froid de caractère, peu communicatif, et d'une physionomie qui répondait mal à la beauté de son ame. On cite mille traits de son courage et de sa justice, et rien qui puisse ternir sa réputation de pureté. En vous parlant d'Hidalgo je reviendrai sur le compte de ce conspirateur, auquel il ne manqua qu'un succès prolongé pour devenir un grand homme. Je crois que dans un sublime désespoir il se donna la mort lorsqu'il vit la cause de la liberté perdue par sa ruine et par celle du curé Hidalgo.

La place principale de la villa de San-Miguel-el-Grande (ville de Saint-Michel-le-Grand), qui est devenue ciudad (grande ville) en prenant le nom de son illustre enfant, est ornée au centre d'une élégante colonne surmontée de l'aigle mexicaine. La paroisse, bâtie dans le style gothique, forme un des quatre côtés de la cité extérieure. Cette église est remarquable par des voûtes de la plus grande hardiesse qui la soutiennent en formant des caveaux magnifiques. C'est le lieu de sépulture des moines et du clergé; et l'air y est tellement sec et pur que les corps s'y conservent intacts pendant de longues années. Je ne veux pas vous passer sous silence l'histoire que prête la superstition à l'Ecce homo qui décore l'autel principal.

Il arriva par une belle soirée de printemps que des arrieros déposèrent une caisse dans une auberge loin de San-Miguel, disant qu'ils repasseraient pour la prendre. Quoiqu'il se fût écoulé un grand laps de temps sans qu'on les revit, on gardait toujours la caisse, lorsqu'on sentit s'en exhaler une odeur délicieuse et inconnue. Les depositaires se déterminèrent alors à l'ouvrir, et y trouvèrent cet Ecce homo. C'est une belle sculpture en bois de grandeur naturelle. Jésus, cuivre comme un Indien, est assis les mains liées et le corps tout sanglant. Sa tête est entourée d'une couronne formée de ces rayons appelés *patentias* (pouvoirs) qui sont enrichis de pierres précieuses évaluées à 28,000 piastres (ou 140,000 fr.). On remarque en outre au collier qui pend sur sa poitrine une perle d'une énorme grosseur, et qui n'est pas estimée moins de 2,000 piastres (10,000 fr.). On suppose que ce riche Ecce homo est un présent du ciel, que des anges sous la figure d'arrieros vinrent déposer sur la terre; et je vous laisse à penser de quelle vénération il doit être l'objet chez un peuple aussi idolâtre que les Mexicains.

VILLA DE HIDALGO, 1er octobre.

Il n'était guère plus de quatre heures du matin lorsque nous quittâmes la ciudad d'Allende. Maitres, valets, escorte, jusqu'aux mules et aux chevaux qui se trouvaient, je crois, fort bien du repos, tous les cœurs soupiraient de tristesse en abandonnant cette jolie ville remplie de si bons habitants. On a vraiment raison de dire que pour un voyageur les lieux qu'il parcourt s'embellissent de toute la grâce du bon accueil qu'il y reçoit. A San-Miguel tout nous a paru bien.

Dès hier, nous primes congé de ceux dont nous avions tant à nous louer; d'abord de don Osio et de ses sœurs, dont nous emportons un souvenir plein de charme; du beau et bon moine franciscain qui nous donna une si généreuse et si franche hospitalité dans son couvent, entretenant nos gens et nos bêtes, et nous faisant servir soir et matin le chocolat sur des plats d'argent, avec une courtoisie digne des anciens châtellains; du commandant, du chef politique et du curé, trois hommes bien nés, qui ont été les étrangers avec une amabilité du meilleur goût; enfin del señor Simeon, médecin instruit, possédant une vaste bibliothèque, causant volontiers comme don Osio de la révolution française, grand admirateur de Napoléon, et estimant fort la sagacité et l'esprit de Louis XVIII.

* Anahuac est l'ancien nom du Mexique en langue mexicaine. On l'emploie souvent en poésie.

nom mexicains vous sont inconnus sans doute, mais laissez-moi vous les répéter comme un témoignage de ma gratitude envers tous ces braves gens. Je suis parfois tenté de dire que je trouve plus de joie dans mon cœur à recevoir et à reconnaître un service qu'à le rendre.

Pour arriver ici, nous avons traversé Atotonileo, village célèbre par un Jésus Nazareno*, grand faiseur de miracles et que l'on prétend être aussi un présent du ciel. On lui a élevé un sanctuario chargé depuis le haut jusqu'en bas de mille mauvaises peintures tant à fresque que sur toile, et je n'y ai pas vu la plus petite place qui ne fût barbouillée de couleur. Les murs sont en outre couverts de petits tableaux représentant le miracle dont les dévots ont été l'objet, et une foule d'yeux, de jambes, de pieds, de bras, en argent ou en cire, sont autant de témoignages des guérisons que l'intercession de l'image a procurées. En tirant de l'eau, un homme se laisse tomber dans un puits, et comme par hasard il ne se casse pas le cou, il prétend que c'est à l'invocation qu'il adressa à Jésus d'Atotonileo au moment de sa chute qu'il doit la vie. Pour attester sa reconnaissance, il append près de l'autel un mauvais petit tableau où on le voit la moitié du corps dans le puits, et il n'oublie pas d'écrire au bas, en mauvais espagnol, son nom avec la date et les circonstances de l'accident. Des béquilles pendues à une colonne excitèrent plus particulièrement notre curiosité, et le sacristain, qui dit avoir été témoin oculaire du prodige, nous en raconta ainsi l'histoire. Un homme boiteux depuis quelques années, ayant entendu parler de la puissance de Jésus d'Atotonileo, se fit apporter de bien loin au sanctuaire, et s'y assit dès le point du jour, en grandes prières, jusqu'à cinq heures du soir. Alors il se releva guéri, et sans nul besoin de ses béquilles, qu'il consacra à l'image. Mais l'histoire du sacristain lui-même est bien plus intéressante, et peut-être bien moins vraisemblable encore, quoique certainement plus réelle. Cet homme servait dans les rangs de l'indépendance. Pris par les Espagnols, qui se trouvaient peut-être ce jour-là un peu à court de poudre, il fut pendu à un arbre en compagnie de quelques-uns de ses camarades. En livrant son cou à la corde, il se recommanda à Jésus d'Atotonileo, et bientôt enlevé en l'air il perdit connaissance. Lorsque le curé qui ensevelissait tous ces malheureux vint pour remplir son office, il aperçut dans notre sacristain quelque signe de vie, le fait soigner, et le rend à la lumière. L'intrepide indépendant rejoignit les Américains, tombe une seconde fois au pouvoir des soldats du roi, et ces deux maîtres le passent sur-le-champ par les armes selon leur coutume. Au moment de la fusillade, le croyant en Jésus d'Atotonileo n'oublie point de se recommander à son sauveur, reçoit une balle dans le bras, une dans les côtes, une troisième dans la tête, et il est laissé pour mort par les Espagnols, qui courent à de nouveaux exploits. Un indien qui passe la nuit de temps après examine ce corps avec compassion: il lui trouve un reste de chaleur, l'emporte chez lui, et au bout d'un mois la blessure de la tête, la seule dangereuse, était presque cicatrisée. Deux fois ressuscité, notre homme ne se tient pas encore pour averti: ardent pour la liberté, bouillant de rage et de vengeance, il vole de nouveau sous les drapeaux de l'indépendance; mais le sort, qui semblait vouloir faire de lui un de ses jouets les plus bizarres, le rend pour la troisième fois prisonnier des Espagnols. Ceux-ci se disposent à l'expédier enfin pour l'autre monde: il est déjà sur le terrain, il a les yeux bandés, et le fatal mouchoir qui donne le signal du feu est prêt à s'agiter, lorsqu'arrive l'ordre de lui laisser la vie; une femme, touchée du sort de cet homme échappé déjà deux fois si miraculeusement à la mort, offrit trois mille piastres pour le racheter, et les Espagnols, comptant d'ailleurs sur son étoile, jugèrent que 15,000 francs valaient bien la tête d'un sacristain. Il remplit maintenant son office de gardien du sanctuaire qu'il a fait serment de ne quitter qu'à la mort; à moins cependant que les Espagnols ne cherchent de nouveau à s'emparer de l'Amérique: «Car alors, me dit-il avec le feu au visage, je leur ferai voir que mon bras ne perd point de sa force à servir mon Jésus, et qu'il pourrait encore leur être terrible!» Voyant la haine profonde qu'il porte aux anciens conquérans percer dans ses moindres paroles et dans ses moindres gestes, je lui demandai comment un cœur si rempli des bontés du Dieu de pardon pouvait y résister une aussi grande place à la vengeance. «Je ne hais point les Espagnols, me répondit-il avec l'exaltation qui lui est naturelle, mais Dieu leur a donné une maison, qu'ils y restent en paix et en grâce, sans prétendre nous arracher celle que sa bonté infinie a bien voulu nous accorder.» Mais c'est assez parler de ce privilège du ciel, allons voir la ville d'Hidalgo, située à quelques lieues plus loin, dans l'état de Guanajuato (un des états-unis mexicains). C'était autrefois le Pueblo* de Dolores, mais l'illustration de son curé Hidalgo lui a fait acquérir le titre qu'elle porte aujourd'hui. Malgré ce titre, ce n'est toujours qu'un chétif village d'indiens, presque entièrement bâti en adobe*, laid, pauvre et mal peuplé. Il n'y a guère que les maisons de la place principale qui soient en pierres, c'est la moindre partie de ses rues (du reste larges et tirées au cordeau) qui est pavée, et l'herbe y croissant de toutes parts dit assez combien peu elles sont fréquentées. Le nom de cet obscur village est connu de l'Amérique entière, et de tous ceux qui ont entendu parler de son indépendance. C'est là que le curé Hidalgo, âgé de près de soixante ans, enfant le gigantesque projet de rendre la liberté aux Américains; c'est là que lui, Allende, Aldama, Abasolo y Belleira, à peine accompagnés de quelques amis, jetèrent à main, le 15 septembre 1810, le premier cri de la liberté, ce cri dont le retentissement rendit libres toutes les Amériques du sud et du septentrion.

Cette révolution à quelque chose de fabuleux que l'on se refusait à croire si la plus grande authenticité ne s'y attachait. Deux hommes seuls la conçurent; vingt hommes l'exécutèrent. Les chefs sont Miguel Hidalgo y Costilla, curé de Dolores, et Ignacio Allende y Unzaga, capitaine d'un régiment de dragons, et de la même. L'histoire ne montre que

* Au Mexique on adore Jésus-Christ sous toutes sortes d'aspects, et dans les principaux épisodes de sa vie. Il y a le Jésus Nazareno, le Jésus Ecce homo, le Jésus trépassé, le Jésus au mont de l'olivier, etc., etc., qui tous ont des caractères et des attributions particulières, et que l'on prie plutôt dans un cas que dans un autre. Je suis bien sûr que plus d'un pauvre Indien, au milieu de ses distinctions, les regarde comme autant de dieux divers.

loin, sur le dernier plan, le padre Ballera, de même qu'Aldama et Abasolo, lieutenants de cavalerie, qui tous trois conspirent avec eux. La métropole est toute-puissante, et la conjuration qui mûrit dans l'ombre, ne peut encore éclater, lorsqu'Allende, qui résidait à Querétaro avec son régiment, arrive le 15 septembre 1810, à neuf heures du soir, chez Hidalgo, et dit : « Notre projet est découvert ; j'en ai l'avis certain ; l'ordre de s'emparer de nous vient d'être donné par le vice-roi. Que notre ame s'élève à la vue du danger ; et puisse la divine libération nous inspirer ! » L'immaturation de leurs plans, le manque d'armes, de munitions, d'argent, de secours, d'amis même, rien ne les arrête ; et en moins d'une heure les deux héros se déterminent avec une incroyable intrépidité à jeter à l'instant même le cri de la liberté, ainsi conçu : *Viva la independencia y muera el mal gobierno!* vive l'indépendance, et meure le mauvais gouvernement ! — A peine cette résolution est-elle prise qu'ils rassemblent leurs trois compagnons et douze ou quinze amis qu'avait Hidalgo. On jure de mourir pour la patrie et la liberté, on se répand dans le village, au cri terrible de *vive l'indépendance!* Hidalgo, armé d'un pistolet et d'un crucifix, court à la prison publique, suivi de quelques-uns des siens, menace le geolier de lui faire sauter la cervelle s'il ne donne les clefs, et délivre les prisonniers. Alors il partage entre eux les armes du détachement de troupes que commandait Abasolo, et dont les soldats, presque tous créoles, se joignent volontiers à leur chef. Pendant ce temps, Allende et les autres conjurés volent aux maisons des Espagnols, les font prisonniers, et prennent tout l'argent qu'ils trouvent, après en avoir donné des reconnaissances sur la caisse du vice-roi. Ainsi, dans l'espace d'une heure, Dolores a secoué le joug de la vieille Ibérie ; Dolores est libre !... Ce qui doit faire admirer davantage encore ce grand œuvre, c'est qu'il s'exécute sans qu'il coule une goutte de sang. Aucun des Espagnols dont on s'empara n'est maltraité ; aucune de leurs maisons n'est pillée ; un seul que l'on voit s'approcher avec violence d'Hidalgo est blessé par quelques gens qui craignent ses intentions, mais si légèrement, qu'il habite même encore aujourd'hui la ville de Dolores. Les conjurés ne sont pas plus tôt maîtres du village, qu'ils se dirigent sur San-Miguel-el-Grande, suivis d'une troupe considérable, que le cri de l'indépendance augmente à chaque pas d'une foule d'Indiens et de gens de la campagne, armés de piques et de machettes, et de tout ce qui leur tombe sous la main. Cette bande héroïque arrive à la pointe du jour à San-Miguel, porte l'enthousiasme dans les cœurs ; la ville est prise et la troupe de l'indépendance devient bientôt une nombreuse armée sans armes, il est vrai, mais forte de son amour pour la liberté.

Je m'arrête ; ce n'est pas dans une simple lettre que je pourrais vous dérouler ce grand tableau, et je n'ai pas pris l'engagement de vous donner l'histoire de la révolution mexicaine. Sans m'arrêter aux exploits du curé Hidalgo, je serai trop heureux si je parviens à vous faire apprécier les paisibles vertus du bon curé Vasquez, son successeur. Cet excellent prêtre nous reçut avec bienveillance ; et après avoir satisfait à notre curiosité sur le théâtre même des événements, il nous mena visiter une vigne considérable qu'il soigne lui-même. La sécheresse du climat empêche de cultiver le raisin au Mexique, et Dolores est presque le seul endroit où l'on fasse du vin. Le curé Vasquez travaille sans cesse à augmenter et répandre l'usage de meilleurs procédés. Il est déjà parvenu, dans son vignoble, à vaincre l'aridité du sol, en l'arrosant par des ruisseaux bien ménagés, qui conduisent l'eau au pied des ceps. Il possède une belle presse qui paraît une chose magnifique dans ces lieux presque sauvages, et au milieu de l'ignorance la plus complète. Les hommes sont partout les mêmes. Notre pauvre curé ne put vendre ses récoltes qu'en les mettant dans des tonneaux d'Espagne ou de France, car les Mexicains regarderaient son vin comme impotable s'ils savaient qu'on le fit chez eux.

Le curé Vasquez est riche, et il ne travaille que pour le bien de ses ouailles, cherchant à perfectionner dans cette contrée la culture de la vigne, qui, dit-il, doit être pour elle une industrie particulière et une source de richesse ; mais il ne borne pas à cela sa conduite vraiment évangélique. Comme il n'y a ni médecin ni apothicaire dans le village, il a établi chez lui une petite pharmacie gratuite, où les bons Indiens viennent recourir en le consultant. On aime à voir d'aussi grandes vertus exercées par un homme que ses moyens et son rang appelleraient peut-être, non pas à de plus nobles, mais à de plus hautes fonctions !

Il faut accuser la nation mexicaine d'une grande ingratitude envers Hidalgo. Sa ville natale ne renferme absolument rien qui parle de l'homme dont elle a pris le nom. On la parcourt d'un bout à l'autre, on cherche, et on ne rencontre pas le plus petit monument, la moindre inscription qui rappelle le libérateur. Sa maison même ne garde aucune trace de la gloire qu'elle eut de le posséder. Nous l'avons visitée ; nous avons salué la chambre où il résolut avec Allende un acte unique dans l'histoire. Elle est méprisée, cette chambre, par son propriétaire actuel, qui n'a pas craint d'en faire un grenier de réserve, un débarras. Chez les patriotes américains du nord, elle serait vénérée comme une chasse, et couverte d'or et de bronze. La nation achèterait le terrain environnant, et l'on en ferait un sanctuaire où tous les citoyens viendraient, à la vue de tels honneurs, puiser l'amour de la patrie, et chercher à mériter d'aussi grandes récompenses.

Je vais terminer enfin cette longue lettre en vous donnant quelques détails que j'ai recueillis en ces lieux sur Hidalgo, de la bouche de ceux qui l'ont connu. C'était un homme petit, assez gros, d'une physionomie fine et d'une prodigieuse vivacité. Je vous ai déjà dit qu'il avait près de soixante ans lorsqu'il se fit connaître. Il était fort ridé, d'un teint presque olivâtre, et le peu de cheveux qu'il avait étaient tout blancs et flottaient sur son cou. Quoique puissent prouver ces signes d'une vieillesse avancée, on vantait encore sa force corporelle. Presque toujours à cheval par goût, c'était un des plus adroits

cavaliers du pays. Il avait de la verve satirique dans la conversation, et l'on rapporte de lui toutes sortes de mots heureux. Malgré la gaieté naturelle de son caractère, il parlait peu ; mais l'expression de sa figure animée et souvent moqueuse trahissait sa pensée. Toujours occupé d'affaires ou de plaisirs, il était assez négligé sur sa personne, et ne prenait souci que des abeilles qu'il élevait, et que ses soins répandaient dans le Mexique. Passionné pour la musique, il avait formé une troupe de musiciens, que l'on appelait la société harmonique, moins encore pour la perfection de leurs concerts que pour l'étroite intimité qui régnait entre eux. On prétend qu'ils se couchaient souvent tous étendus sur des nattes, dans la salle même où ils venaient d'exécuter leurs charivaris, et que ceux qui s'éveillaient les premiers s'habillaient de ce qui leur tombait sous la main, sans examiner si les hardes qu'ils prenaient étaient à eux ou aux autres. Ces bons sujets se réunissaient toujours chez le curé Hidalgo ; et ce fut avec eux qu'il commença la révolution. Il ne faisait aucun cas de l'argent, et quand ses musiciens en avaient besoin, ils le fouillaient sans même lui rien demander, et prenaient ce qu'ils y trouvaient. Il n'est pas besoin de dire que de pareils bons vivants étaient toujours sans le sou. Aussi raconte-t-on qu'il disait tous les dimanches, à quelques lieues de Dolores, une messe qui lui rapportait quatre ou cinq piastres ; à peine revenait-il, qu'ils se jetaient tous sur ses poches. Levant les bras en l'air avec bonhomie, il leur criait : « Prenez tout ; mais dépêchez-vous, car vous m'étoufferez quelque jour ! » Hidalgo montra dans la guerre du courage, de la résolution et du sang froid ; mais il ne put résister long-temps avec des masses désarmées et stupides contre des troupes exercées, et ayant du canon, que ses Indiens prétendaient aller boucher avec leurs petits chapeaux de paille. Après de grands succès, bientôt battu, abandonné et poursuivi, il se disposait à fuir dans le nord, lorsqu'il fut trahi par un des siens, et livré aux Espagnols, qui le passèrent immédiatement par les armes. Les Mexicains ne parlent jamais d'Hidalgo qu'avec enthousiasme, et ils en parlent souvent. Sa mémoire est surtout honorée lors des fêtes que l'on célèbre à chaque anniversaire de l'indépendance, et il est même de vieux fanatiques de la liberté qui se complaisent à croire qu'il reparaitra. Tous les hommes qui ont inspiré une grande et profonde admiration ont toujours eu quelques dévoués qui n'ont jamais voulu croire à leur mort. C'est un honneur que le brave curé de Dolores partage avec le grand Pompée, don Sébastien, et tant d'autres.

V. SCHOELCHER.

MÉLANGES.

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE ET LE PEUPLE DES ÉTATS-UNIS.

CAUSE DE L'ATTACHEMENT RÉCIPROQUE QUI EXISTE ENTRE EUX.

[Extrait de l'ouvrage inédit, intitulé : *Notions sur les Américains*, par COOPER.]

..... Veuillez m'expliquer, demandai-je à Cadwallader, ce qui a pu attacher si fortement au général Lafayette, étranger, et appartenant par sa naissance et son éducation à une nation de mœurs et d'opinions si différentes, ce peuple de l'Union américaine si diversement constitué, dans toutes les acceptions de ce mot. — L'espèce humaine a beaucoup à s'applaudir, répondit Cadwallader, qu'il existe dans la nature tels principes assez forts pour écarter les obstacles créés par nous-mêmes. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle a à déplorer ces barrières presque insurmontables élevées entre les sympathies nationales par la force aveugle de l'habitude et les préjugés de l'éducation. Quiconque a pu parvenir à vaincre un pareil obstacle sans qu'il lui en ait coûté le sacrifice d'aucun devoir naturel se présente à ses semblables consacré par un caractère moral qui, en l'élevant au-dessus de leur niveau, devrait le placer hors des atteintes de leurs préjugés, dont, au reste, il saura bien se défendre. La postérité appréciera la part de gloire qui revient à celui qui a pu s'assurer parmi nous un degré d'affection que nul autre homme sans doute n'a jamais obtenu d'un peuple étranger, sans oublier un instant qu'il était Français. Mais pour se faire une idée juste de la puissance de l'attachement qu'il nous a inspiré, comme de la cause qui l'a fait naître et de la portion de gloire qu'il en doit recueillir, il est nécessaire de remonter à la première époque de son arrivée parmi nous.

Si jamais homme a pu prétendre à l'honneur et au mérite d'une ferme et invariable adhésion à ce qui lui a paru juste au milieu des circonstances et des séductions les plus propres à l'entraîner dans une direction contraire, cet homme est Lafayette. C'est dans l'état social le plus défavorable à son développement que fut conçue sa passion pour la liberté. Les charmes décevants d'une cour séductrice et corrompue, les préjugés d'une caste éminemment privilégiée, la ferveur de la jeunesse et les tentations de la popularité, quels auxiliaires pour qui s'était voué à la recherche de la vérité ! Il n'a pas fallu moins que la puissante détermination d'une haute et généreuse vocation, pour briser les pesantes chaînes qui attachent à la terre tant d'autres âmes élevées, et dignes de prendre un pareil essor. Au nom de Lafayette est attaché la gloire d'être le premier grand seigneur français qui a voulu sacrifier sa vie et sa fortune pour le bien-être des classes inférieures. Ce n'était, ont dit quelques interprètes tranchants et profonds, que le mouvement déréglé d'une vaine ambition. Passons condamnation sur ce reproche d'ambition, pourvu qu'on nous accorde que la sienne a ce caractère particulier, qu'il a voulu tout pour les autres et rien pour lui-même. C'est dans le même but que ces stupides déclamateurs ont essayé de dénigrer ce beau caractère, qu'ils étaient incapables de comprendre et d'imiter, et de déprécier des services dont tout, jusqu'à leur objet, était au-dessus de leur pauvre intelligence. Je passe sur les événements qui se rattachent à la révolution française ; ces événements nous sont étrangers ; et si la part qu'il y a prise a dû ajouter à notre admiration pour Lafayette, ce n'est qu'autant qu'il y a trouvé de nouvelles occasions de montrer au monde avec quelle franchise de dévouement, avec quelle intrépidité constante il est resté fidèle à ce qui lui a paru, comme

à nous, juste et vrai. S'il avait pu se montrer capable de contrôler cette révolution dans ce qu'on peut reprocher de plus hideux à ses principes, devenus anarchiques, et de plus atroces à ses actes, il n'aurait dû ce succès qu'à l'absence de quelques unes de ces qualités qui seules lui donnent droit à notre estime.

C'est dans le souvenir des rapports qui ont existé entre Lafayette et son pays que l'Américain trouve la plus pure satisfaction. Qu'on ne vienne pas nous dire que d'autres ont servi avec dévouement la cause de l'espèce humaine : où trouverons-nous un homme qui l'ait servi avec si peu de chance d'avantage pour lui-même dans l'avenir, et tant de risque et un risque si imminent de perdre ? Ce qui l'a précipité dans notre querelle, disent ses détracteurs, c'est cette passion de faire du bruit dans le monde, si commune à la jeunesse : mais comment expliquera-t-on que cette passion du jeune âge ait conservé dans toute sa durée le caractère qu'elle eut dans son origine ? On la trouvera, dans le vieillard septuagénaire, absolument sous les mêmes traits qu'elle avait lors de sa première explosion dans le jeune homme de dix-neuf ans. On sera donc forcé de convenir, qu'au moins sous le rapport de constante identité, elle participe de l'immuable essence de la vérité, dont elle porte la noble empreinte.

Indépendamment de cet accord de vues, de cette sympathie de principes, qui suffisent pour former les unions ordinaires, il existe entre Lafayette et nous des rapports d'un caractère particulier, qui nous le rendent spécialement plus cher qu'aucun autre. Son dévouement pour notre cause n'a pas seulement le mérite d'une incontestable priorité : il a pris encore sur tout autre, et il n'a pas cessé de maintenir sa supériorité morale. Il a franchi les mers pour nous donner, et non pour recevoir. Tandis que d'autres, qui ne nous avaient guères apporté que leurs noms, nous demandaient en retour des grades et des appointements, il courait, en arrivant, au champ de bataille. Ce brevet, qui l'attachait à notre service, à peine fut-il empreint de la signature et du sceau officiels, qu'il reçut le plus noble contresigne du premier sang qu'il devait verser en combattant pour nous. A peine entré dans l'adolescence, et né dans un pays pour lequel la métropole nous avait légué son antipathie héréditaire, il se fit respecter par sa prudence au milieu du peuple le plus prudent et le plus circonspect qui existât sur la terre. Il nous apprit à renoncer à nos préventions. L'affection qu'il nous inspira ne se borna point à lui seul : il nous amena à aimer sa nation dans sa personne. Ces rapports d'intimité comptent aujourd'hui plus d'un demi-siècle et pendant cette longue période, à laquelle nulle autre n'est comparable, pour la gravité et la variété des événements dont elle fut remplie, aucun incident n'est venu affaiblir ou troubler l'union qui nous attachait à lui. Si son dévouement à notre cause n'a jamais fléchi, même dans les jours les plus calamiteux de nos désastres, de même sommes-nous restés fidèles à l'attachement que nous lui devons et aux éternelles obligations que nous impose la reconnaissance. Dans toutes les révolutions qui ont agité l'ancien monde, l'œil de l'Amérique n'a pas un moment perdu de vue Lafayette : elle a triomphé dans ses succès ; elle a sympathisé dans ses revers ; elle a partagé les angoisses de ses souffrances, mais toujours son imperturbable constance l'a fait tressaillir d'admiration et de joie. En nul autre pays du monde, on n'a suivi avec plus d'attention et d'intérêt la marche des événements. Le bruit de la chute des trônes a retenti jusqu'à nous ; la renommée nous a appris ces changements de dynastie, ces victoires, ces défaites, ces pillages et ces malheurs de la guerre, dont les déplorables répétitions ont fatigué de leurs horreurs la plus insatiable curiosité. Garantis par notre position et toujours fermes dans nos principes, ces ouragans politiques qui bouleversaient les plus vieux établissements de l'Ancien-Monde, s'ils retentissaient jusqu'à nous, ne venaient frapper notre oreille, que comme ces derniers soupirs de nos orages d'automne. Mais il n'en était pas de même des événements auxquels pouvait se rattacher l'intérêt de notre ami : nul incident de cette espèce n'échappait à notre inquiète surveillance : l'homme d'état, le laboureur, nos enfants dans nos écoles, la mère de famille, la femme de ménage, et le beau sexe tout rayonnant de l'éclat de son triomphe, tous perdaient de vue et les intérêts et les passions du moment, tous oublièrent cette apathie qui les rendaient si indifférents à des souffrances que paraissait s'être attirées par sa faute cette portion de l'Ancien-Monde devenue victime des réactions populaires : on laissait tout, on se pressait en foule et en cercle à la seule mention du nom de Lafayette. Je n'oublierai jamais quelle profonde, respectueuse, je dirai même, quelle religieuse attention prétaient une soixantaine d'enfants d'une école, sur une extrême frontière, au récit que leur faisait leur maître de la captivité de Lafayette dans la bastille d'Olmütz : cet instituteur avait été soldat dans sa jeunesse, et il avait, disait-il, servi son pays sous les ordres du jeune et brave Français, (*of the young and gallant Frenchman*). Nous formâmes alors l'héroïque complot de travailler à sa délivrance ; nous ne pouvions concevoir comment la nation toute entière ne s'était pas couverte de ses armes pour voler à sa défense, et nous sentions comme le reflet de ce jeune et généreux enthousiasme chevaleresque avec lequel lui-même avait embrassé la nôtre. Mais Washington était alors avec nous : il faisait, disait-on, valoir en sa faveur toute l'influence qu'une vertu éprouvée attachait même dès-lors à son respectable nom, et nous nous consolions par l'espérance du succès qu'une pareille intervention ne pouvait manquer d'obtenir. Peu d'Américains jouissent aujourd'hui d'une plus heureuse célébrité que Huger qui, avec un des braves de l'Allemagne, a couru le risque de sacrifier sa vie et sa liberté pour assurer celle de notre bienfaiteur.

Les événements qui ont suivi ont calmé nos inquiétudes sur le sort de Lafayette ; mais elles vivront autant que les principes que nous professons et les sentiments qui nous animent. Quarante années se sont écoulées depuis que Lafayette nous a quittés ; et cependant la première pensée d'un Américain, entrant en France, est d'aller acquitter sa dette d'affection en visitant Lagrange. Notre admiration pour son désintéressement, ses sacrifices, et de la constance de ses principes et de sa conduite, est tout aussi vive qu'elle l'a jamais été. Nous sommes au comble du bonheur de le revoir parmi nous, et je ne doute pas que tous les états de l'Union ne lui préparent une

* Au Mexique comme en Espagne les populations sont divisées, selon leur importance, en *ciudad*, grande ville, capitale ; *villa*, ville ; et *pueblo*, village.

† Espèce de briques faites en terre mêlée avec de la paille hachée, et cuite au soleil.

‡ Espèce de sabre à lame longue et droite, qu'ils portent le plus ordinairement sans fourreau.

réception qui prouvera au monde entier l'affection qu'ils lui portent. Ne croyez pas cependant que notre joie vous rappelle les manifestations si équivoques et si serviles dont vous avez été témoins en Europe : l'expression de nos sentimens n'est ni bruyante, ni exagérée. Le principal trait caractéristique de notre nation est une modération calme et mesurée ; je suis porté à croire cependant que, dans cette réception qui se prépare, le nom, la présence de Lafayette, et la force de l'affection, feront dépasser la mesure naturelle. Nous nous considérons comme les gardiens et les garants de sa renommée. Ceux qui vivront dans cent ans auront appris à connaître quel point d'élevation peut atteindre une renommée fondée sur la large et solide base de la gratitude d'un peuple tel que le nôtre. L'expression de ses sentimens, en ce jour, deviendra, dans les siècles à venir, l'arrêt de la postérité.

PARIS ET LA PROVINCE.

Je suis Breton de naissance, et par conséquent gentilhomme ; mais je quittai fort jeune mon pays natal et je vins chercher fortune à Paris. Le commerce m'offrait le moyen de m'enrichir, je dérogeai donc et je devins millionnaire. Cependant je n'étais pas heureux, la manie de la science m'avait gagné comme bien d'autres ; je lisais beaucoup, et comme dans tous les livres je voyais des amplifications à perte de vue sur le patriotisme, il me vint en idée d'aimer ma patrie : c'était une distraction comme une autre. Je me mis donc à adorer la Bretagne et à scruter les archives de ma mémoire pour y retrouver les souvenirs éteints et les impressions effacées de mon enfance. Je ne fus pas très-heureux dans mes recherches : j'étais si jeune quand j'avais quitté le manoir paternel, et tant d'événemens s'étaient passés depuis cette époque, que les images que m'offrait ma mémoire étaient incomplètes et décolorées ; j'en étais réduit à aimer ma patrie sur parole, et à peu près dans la même position où je m'étais trouvé tant de fois dans un bal masqué, supposant les charmes que je ne pouvais voir et m'enthousiasmant pour les grâces que j'avais supposées. L'oubli au regard terne avait étendu sa main sur ma bien-aimée Bretagne, et l'enveloppait à mes yeux comme d'un vaste domino noir. Tout ce que je me rappelai de ce séjour de ma première jeunesse c'est que c'était un pays boisé, aussi je m'étais pris d'un si bel amour pour les arbres que je ne pouvais lever les yeux sans attendrissement sur les ormes poudreux qui étaient l'indigence de leur feuillage devant le café de Paris, et qu'il me semblait que le bois de Bois de Boulogne était pour moi une seconde patrie. Mes amis et mes proches commençaient à se dire à l'oreille que j'avais le cerveau frappé, et je sus que quelques-uns de mes parens avaient poussé la bonne volonté jusqu'à vouloir me faire enfermer. Il est vrai que ma conduite prêtait à la critique : je ne voyais plus les objets que sous un seul point de vue. Duguesclin était mon héros ; le beurre de Prévailais avait seul le privilège de paraître sur ma table, et ma plume qui jusque là n'avait été employée qu'à supputer l'actif, calculer le passif et établir la balance, laissait tomber des stances poétiques sur le Manoir de la Mothe Helson et sur le combat des Trente. « Des vers ! » dit un jour mon caissier en jetant l'œil sur mon livre de comptes, et il sortit en me lançant un regard plein de terreur.

Chaque jour mon mal faisait des progrès et l'idée qui tyrannisait mon imagination devenait de plus en plus exclusive. Si j'étais ému à *Guillaume Tell* c'était en entendant le ranz des vaches, et comme on me demandait un jour ce qui m'amenait si souvent à l'Opéra, je répondis de la meilleure foi du monde que j'y venais prendre un air de campagne. Mademoiselle Taglioni elle-même me semblait le type de ces danseuses naïves qui devaient faire admirer leurs grâces naturelles et leur fraîche gaité dans les rondes de mon pays natal. *C'est divin, céleste*, criait-on autour de moi à sa vue. *C'est breton*, répondais-je.

Cependant ma santé commençait à devenir mauvaise, et l'effervescence de mon imagination agissait sur mon corps : une fièvre lente me minait insensiblement, et tout le savoir de la faculté était impuissant contre mon mal. Enfin un médecin plus habile que ses confrères me dit de jeter au feu toutes les ordonnances et toutes les formules. « Mais que m'ordonnez-vous, lui demandai-je. — Des chevaux de poste, » répliqua le docteur. Le lendemain j'étais sur la route de Bretagne.

« O Patrie ! » m'écriai-je, pendant que six robustes chevaux m'entraînaient avec rapidité, « tu es seule, belle, aimable, ravissante. O la plus belle des maîtresses ! tes attraits ne passent jamais. Pour toi Léonidas meurt en Grèce ; pour toi Washington fonde une république là où il n'y avait qu'un monde ; l'enfant de Potaveri aperçoit un arbre de son pays natal, des pleurs s'échappent de ses yeux, c'est la patrie entière qu'il a retrouvée. »

J'en étais là de mon apostrophe, quand un postillon me demanda son pourboire. « Au diable ! pensai-je, je n'avais jamais été si bien inspiré depuis ma rhétorique. » J'eus tout le temps de retrouver mon enthousiasme pendant le relais, et lorsqu'à l'approche de la nuit j'arrivai à Quimperlay, ma ville natale, j'embrassai tendrement le sol comme un naufragé qui échappé à la tempête, salue le rivage hospitalier sur lequel il a trouvé un asile.

C'était le troisième jour après mon arrivée ; j'étais assis auprès de mon frère aîné le marquis de Keranfleuk, seigneur de trois arpents de terre, et en face de ma sœur, demoiselle Anne-Gertrude de Keranfleuk, qui avait dans sa jeunesse refusé tous les partis qui s'étaient offerts, et avait voulu rester fille de peur de se mésallier.

« Eh bien ! chevalier, me dit le gentilhomme campagnard après avoir trois fois regardé le plafond ; eh bien ! chevalier, que dites-vous de la Bretagne ? Vous en êtes sorti si jeune pour entrer dans la finance que vous deviez l'avoir complètement oubliée. »

« Hélas oui ! répondis-je, et si j'avais eu le moindre souvenir de ce pays, la moindre idée des gens qui l'habitent, je vous l'avoue, seigneur de Keranfleuk, mon frère, et vous, demoiselle Anne Gertrude, ma sœur, je n'aurais pas quitté la rue d'Artois pour les Landes de la Bretagne. »

« Que dites-vous là, mon frère ? s'écria Gertrude d'un air piqué. »

« Je dis, ma sœur, qu'il est déplorable pour un homme qui est habitué à vivre en société honnête d'être promené dans toute une province, saluant à droite, à gauche ; embrassé ; passant de mains en mains comme dans un jour de baptême, sans parler des questions des jeunes filles, des morales des vieilles tantes, des commissions de tout un monde de parens. »

« Ceci prouve l'antiquité de notre race. François, reprit le seigneur de Keranfleuk, toute la Bretagne est notre alliée ! »

« Grand bien lui fasse ! répondis-je ; mais moi, je ne tiens pas à avoir des villes entières pour cousines et je ne veux point que les bourgs et les villages me disent : *Mon oncle*. »

« Mais vous avez été reçu partout comme l'enfant prodige, interrompit Gertrude, et vous n'avez pas à vous plaindre de l'hospitalité de vos compatriotes ! »

« Il a des gens cruellement hospitaliers, ma chère sœur, et s'il me fallait rencontrer encore une fois un hôte aussi terrible que ce baron chez lequel vous m'avez déporté hier, j'aimerais mieux me faire ermite et renoncer à voir visage humain le reste de ma vie. Imaginez-vous, Keranfleuk, une infortune pareille à la mienne ? Assis entre deux vénérables douairières, amies intimes de notre bisaïeule, j'étais comme encadré entre ces deux portraits de famille qui savaient l'historique de mon enfance et semblaient avoir tenu registre de mes espiègleries : on ne m'a pas fait grâce d'une petite volée ni d'un coup de verge, et pour me consoler de cette triste compagnie, quel repas, grand Dieu ! La moitié d'un bœuf, un porc tout entier, une montagne de beurre, deux moutons en hors-d'œuvre et de l'ail, à faire fuir ! Je m'attendais à chaque instant à voir entrer quelque héros d'Homère pour s'asseoir à ce banquet de géans. O Robert ! ô Desmares ! ô Véry ! qu'eussiez-vous dit à l'aspect de tant de profanations culinaires ? »

« Telle était la cuisine de nos ancêtres, répondit le marquis de Keranfleuk, et le héros de la Bretagne, Duguesclin... »

« Était un sot en cuisine auprès de Robert, interrompis-je ; je chasserais mon cuisinier s'il servait sur ma table un paon avec ses plumes, et je préférerais cent fois le vin de Champagne ou de Chambertin à l'Hippocras. »

Mon frère et ma sœur étaient bien peu édifiés de ma franchise et de moment en moment je perdais quelque chose dans leur estime : mais il aurait fallu avoir la résignation d'un saint pour subir en silence toutes les infortunes provinciales qui pesaient sur ma tête. Tous les soirs régulièrement une vieille gouvernante me racontait bon gré mal gré l'histoire universelle des revenans de la province, et comme je lui criai un jour de fermer une porte, elle répondit gravement qu'elle restait toujours ouverte pour laisser passer mon grand-père qui avait coutume de quitter l'autre monde toutes les nuits pour rendre visite à son ancienne demeure.

« Il apparaît sous la forme d'un loup, ajouta-t-elle, et je l'ai parfaitement reconnu. »

« Voilà une excellente physionomiste, » pensai-je. Pendant la journée ma sœur me faisait faire un cours d'étiquette provinciale, et ses leçons recommençaient à chaque instant parce que j'oubliais de donner aux hobereaux du voisinage leurs titres et qualités en leur adressant la parole, ce qui indignait toute la noblesse de la Bretagne au dire de demoiselle Anne de Keranfleuk, ma sœur, qui n'entendait pas raillerie sur l'étiquette et qui déchiffrait un arbre généalogique comme d'Hosier lui-même.

Un matin où j'étais dans les dispositions les plus mélancoliques du monde, assis sur un de ces grands fauteuils en tapisserie, témoignages vivans de l'industrie de nos aïeules, mon frère entra dans ma chambre d'un air mystérieux. Il tenait à la main un énorme in-folio dont la vue seule excita chez moi les pandiculations les plus prononcées. « C'est un traité de blason, me dit-il en me le présentant, vous pourrez l'étudier à Paris dans vos instans perdus. »

« Dans mes instans perdus, mon frère ! eh ! croyez-vous que le tems soit chose si peu précieuse à Paris ? A peine suis-je levé que les affaires m'appellent ; il faut lire les lettres de mes correspondans et y répondre ; j'ai la plume encore à la main que l'heure du déjeuner a sonné. Il faut lire les journaux du jour et Dieu sait combien on en compte. Et puis la Bourse à laquelle il faut courir, les rentes à acheter, les rentes à vendre ; vingt personnes auxquelles il faut parler et répondre à la fois. Après la Bourse ne faut-il pas dîner ? Après dîner adieu travail ; mais Taglioni danse, vite il faut courir à l'Opéra. Et encore je ne vous parle point des bals et des séances de la chambre, des romans et des brochures, des lectures et des procès criminels. J'ai peine à concevoir qu'on ait assez d'une vie pour suffire à tant d'occupations de tout genre. »

« Mais cependant, répliqua Keranfleuk, vous vous plaigniez hier encore de la longueur des journées. »

« C'est qu'ici, mon cher frère, je n'ai rien à faire, rien à voir et rien à dire, et que je ne me suis jamais si cruellement ennuyé. »

« Vous ennuyer dans la maison de vos ancêtres ! »

« La maison de mes ancêtres est un des plus affreux édifices que j'aie jamais eu l'honneur de voir. Des meurtrières pour fenêtres, des murs de dix pieds, des poutres au plafond comme dans une église de village, un fossé d'eau bourbeuse et des canards qui barbotent, voilà une charmante perspective pour un ami des beaux arts ! Avez-vous fait assurer contre l'incendie ce bel édifice, marquis de Keranfleuk ? »

« Hélas ! il m'a bien fallu suivre l'exemple général. »

« Alors je n'ai plus qu'un vœu à former, c'est que le feu prenne à la maison de mes pères. »

« Ici le noble sang de mon frère s'alluma dans ses veines, et il me lança un regard où il y avait l'orgueil de ses seize quartiers. « Voyez ces portraits, s'écria-t-il, ce sont vos ancêtres qui vous restent pour leur héritier et qui vous maudissent. Quoi ! vous souhaitez la ruine d'une maison qui contient ces précieuses peintures ! »

« Mais elles sont d'un goût exécrable, mon cher frère ; je ne donnerais pas un écu de cette vieille douairière, qui semble s'être fait un habillement de ses rideaux. Il faut que ce gothique chevalier ait bu une fontaine toute entière d'Hip-

procras pour avoir le teint aussi fleuri. Tenez, toute la collection de nos aïeux se vendrait à peine à raison de trente sous le personnage à l'hôtel Bullion. »

« Mort de moi ! s'écria le marquis, dois-je entendre de pareils blasphèmes ! »

« Eh ! mon Dieu, mon cher, ne vous emportez pas, c'est à moi à me mettre en colère, et je ne vous ai pas présenté la moitié de mes griefs contre la Bretagne. Vous ai-je parlé des cloches qui m'assourdissent régulièrement tous les soirs ; des enfans qui me suivent dans les rues comme si j'étais quelque nouvel Osage venu pour amuser leur curiosité ? Pour comble de malheur, je suis arrivé à l'époque de Paques, dans un tems de réjouissances et de plaisir. Quelles terribles réjouissances, frère Keranfleuk ! Partout où je porte mes pas, je vois villageois et villageoises danser au son de la plus épouvantable musique que l'oreille humaine ait jamais entendue. La Bretagne est l'enfer des Italiens, mon frère et on ne peut persécuter plus cruellement un homme sous prétexte de se divertir. Mais c'est la partie vocale que je redoute surtout. Ces gens-là ont fait faire exprès des consonnes pour composer leurs chansons. J'ai entendu répéter si souvent celle qui a maintenant la vogue que je l'ai retenue malgré moi mot pour mot. Ma mémoire en est tellement obsédée que si le vent souffle il me semble qu'il en module les notes odieuses, et la nuit, quand je vais m'endormir, la sonnerie de ma montre en marque la mesure. J'accepte pour juge tout homme qui n'aura pas renoncé au sens commun, et je veux qu'il me dise si de pareils mots, continuellement vociférés par des voix de Stentor, ne sont point faits pour porter un honnête homme à quelque acte de désespoir. Mais écoutez vous-même, mon frère... »

« Non, François, je m'en rapporte parfaitement à vous. »

« Mille pardons, mais je tiens à vous donner un échantillon de la poésie locale. Vous m'en direz votre avis, Keranfleuk. »

A Rosporden, Quimperlay, Concarneau,
Oh ! oh ! oh !
Les filles sont gentilles !
A Rosporden, Quimperlay, Concarneau,
Oh ! oh ! oh !
Les garçons sont beaux !

« Assez, assez, François ; je vois avec peine que vous n'êtes pas content de votre voyage. »

J'en suis très content au contraire, marquis de Keranfleuk ; il m'a guéri de l'amour que j'avais pour la vie champêtre, et de l'envie de passer mes vieux jours dans la Basse-Bretagne. Je vous quitte ce soir ; et si jamais je suis tenté de revenir dans cette terre maudite, que Chevet ferme pour moi son temple ; que je sois exclus de Tortoni comme un Paria, et qu'on m'envoie aux Français quand Taglioni danse ! »

M. Arnault a proposé à l'Académie française de se transporter auprès du Roi pour lui demander de faire cesser la proscription qui pèse encore sur d'anciens membres de l'Académie, librement élus ; et qui en avaient été éliminés en vertu de l'ordonnance signée VAUBLANC. L'Académie a accepté cette proposition, dont l'initiative appartenait naturellement à un académicien proscrit lui-même, et qui rentré dans le sein de l'institut, s'est considéré comme le défenseur des collègues dont il avait partagé le sort. Une députation de l'Académie, composée de MM. Arnault, Jouy et Parseval-Grand-maison, s'est rendue au Palais-Royal où elle a été gracieusement reçue par Louis-Philippe I^{er}. Nous avons l'espérance bien fondée de voir réparer l'une des plus criantes injustices de la restauration. Parmi les membres atteints par l'ordonnance vandale, nous citerons MM. Maret, duc de Bassano ; Roederer, auteur d'ouvrages historiques d'une haute portée, et Garat, l'un de nos écrivains philosophiques les plus distingués.

CE QUE JE N'AIME PAS.

S'il fallait dire ce que j'aime, moi, né pour aimer, moi, ne vivant que d'affections, je ne finirais pas... J'aime tant de choses :

S'il fallait dire ce que je hais, moi, qui ne saurais haïr, comment ferais-je ?...

Mais ce que je n'aime pas, ce qui n'est pas en harmonie avec moi, ce qui ne correspond ni à mon cœur, ni à mon âme, ni à mon intelligence, je le dirai.

Un fou, être à part, qui n'a ni la raison d'un homme, ni l'instinct d'une bête, ni l'insensibilité d'une machine ;

Une femme au front hardi, au regard assuré, à la voix dure, à l'âme méchante ;

Un enfant qui ne joue pas à l'âge des jeux ;

Une jeune fille qui joue et rit, insouciant à l'âge des amours ;

Un vieillard amoureux, qui mêle ses cheveux blancs aux noirs cheveux d'une vierge, et qui, devant l'autel, tient, dans chaque main, une main de fiancée, dont l'une est celle de la mort ;

Un oiseau de proie saisissant la tourterelle qui chantait ;

Un nuage qui me cache l'étoile que je préfère, l'étoile que jamais je ne regarde, seul à une heure convenue ;

De la crainte en un cœur d'homme avant le combat ;

Du carnage après la victoire ;

De la joie dans un cimetière ;

Des regrets à la vie, après des baisers de mère ou d'ami, après de bonnes actions ;

De l'athéisme au lever du soleil ou sur un lit de mort ;

Voilà ce que je n'aime pas.

« Voici un extrait des correspondances particulières des journaux anglais à Paris : « C'est une singulière circonstance que le maréchal Maison, qui est un des commissaires pour escorter Charles X jusqu'à son embarquement, était allé recevoir Louis XVIII à Dunkerque lors de sa première rentrée en France, et Charles X (le comte d'Artois), lors de sa première entrée à Paris. »

« Une bouteille vide et cassée est l'image la plus frappante de l'instabilité des choses humaines ! (*Gastronome*.) »

LES AMANS PLATONIQUES DE LA ROYAUTE.

Trois hommes en France sont jetés dans le même moule : MM. Chateaubriand, Lamartine et Victor Hugo. Populaires avec les rois et royalistes avec le peuple, ils ont inventé un moyen terme pour faire de la politique avec le cœur, de l'opposition mitigée de larmes. Ils craignent de ressembler à tout le monde en étant libéraux à la manière des Lafayette, des Gérard et des Benjamin Constant ; il leur faut quelque chose de mieux. Leur génie est grand, leur caractère honorable ; qu'on ne leur laisse parler librement de leur manière de voir en politique.

C'est par le sentiment d'abord qu'ils débutent en toutes choses ; pour eux la foi est dans l'inspiration, la religion dans la forme, la royauté dans les souvenirs. Otez-leur la poésie, leurs clochers gothiques, leurs fleurs de lys et leurs chroniques, et ils seront désenchantés ; vous n'aurez plus que des lyres sans cordes, des instruments privés d'harmonie : il faut qu'ils chantent avant tout.

Et comment pourraient-ils chanter sous un gouvernement où l'on sacre les rois à coups de canon, où la légitimité se fait dans la rue, où le roi porte un habit bleu barbeau, où la reine vient à la cour en Carolines, où la cour est rue Saint-Honoré, n° tant ? Où voyez-vous la poésie dans le système municipal, électoral, ou dans le droit de pétition ? Quel contraste à saisir dans une population égale comme le niveau de la mer ? Quel idéal rencontrer dans la religion, lorsqu'elle a des temples ouverts à tout le monde, et des prêtres qui doivent prêter serment à la Charte ? S'ils sortent, que pensent-ils en voyant le grand roi, leur type de grandeur absolue, saluer le drapeau tricolore ? leur Louvre blessé et mourant, tant il a reçu de balles dans ses flancs de pierre ? Que disent-ils ? Ils s'enferment et jettent sur le papier des regrets profondément sentis pour la dynastie qui s'en va, et quelques flatteries d'antichambre pour la liberté qui vient.

Ils ne sont pas de mauvaise foi, gardez-vous de le croire ; mais ils sont poètes, et cela dit tout. Et la religion sans fanatisme, la monarchie sans couronne d'or, sans le sceptre de Saül, sans la sandale de Charlemagne, est pour eux le spectre d'Inès ; ils lui baissent la main par respect, mais cette royauté morte les effraye : ce sont des enfants, ils ont peur.

Mais deux ont déjà chanté notre glorieuse révolution, le troisième se prépare. Par pitié, faites-leur grâce de leurs chants, ou prenez-les comme ils vous les donnent, comme ils les sentent, pour des hymnes de deuil, pour de sublimes élégies ; comparez et leurs regrets et leur joie, mettez en ligne l'homme et le citoyen, et vous verrez combien chez eux la voix qui pleure la monarchie va plus haut que la voix qui chante la liberté.

Et pourtant, c'est justice d'en convenir, rien n'est beau comme le discours du pair démissionnaire, comme les vers du jeune royaliste. Si l'on ne sent pas dans leur poésie ce retentissement du canon et des balles, cette attaque nerveuse qui a frappé Paris comme un épileptique, on voit qu'il y a chez eux ce qui manque à tous ceux qui ont cru chanter cet événement un volcan dans le cœur, un soleil dans la tête.

(Figaro.)

LE POT D'IMMORTELLES.

C'était un matin : six heures sonnaient à l'horloge de la Sorbonne, et je descendais lentement la rue St-Jacques. Une jeune fille marchait devant moi, belle de désordre, belle surtout de négligences.

Ni coquette de velours, ni fichu de soie ; point de pendants d'oreilles, point de camée : une robe courte et légère, un schall à peine croisé, et puis un chapeau de paille, c'était tout.

D'où venait-elle ? où allait-elle ?

Je ne savais. En Espagne, je me fusse dit : la crainte d'arriver trop tard la fait courir à une messe déjà sonnée ; mais à Paris et dans le quartier des écoles...

Une pensée d'amour ne pouvait cependant m'expliquer sa conduite ; elle avait les yeux si rouges et les joues si pâles !

Quoi qu'il en fût, un vague instinct de curiosité m'entraînait sur ses pas. Je la suivais encore, lorsqu'elle s'arrêta sur le quai aux Fleurs.

Les fleurs ! c'est leur goût, à toutes les femmes ! Rien de si naturel : les fleurs leur parlent d'amour et les font rêver.

Une marchande la prévint. — Mam'zelle veut-elle un bouquet ? désire-t-elle une plante de réséda ? En voilà qui ne fait qu'entrer en fleurs.

— Je voudrais un pot d'immortelles.

— Des immortelles !... et la marchande leva sur la jeune fille des yeux étonnés.

Et le prix fait, la jeune fille continua sa route.

Semblait-elle, dans sa tristesse, heureuse de son fardeau ! D'un bras convulsif elle le pressait contre son sein, et ses regards brillaient de feux étranges.

Comme elle approchait de la colonnade du Louvre, ses pas se ralentirent.

C'est là qu'à l'ombre d'une croix de bois et d'un drapeau tricolore, entre quelques arbustes verts, s'élèvent les tombes de ces héros d'un jour, morts pour la liberté.

C'est là que la jeune fille portait sa tige d'immortelles.

Elle ne s'agenouilla point sur la terre fraîchement remuée ; elle ne murmura point de prière ; seulement en déposant son offrande, elle leva vers le ciel des yeux gros et brillants de larmes. Je n'avais jamais vu dans des regards éclater tant de regrets et de douleur.

Cela me fit mal.

Quel être si cher à son cœur renfermait donc cette fosse ? Un amant peut-être !... Oh ! oui, c'était un amant ; voyez ses larmes !

Pleure, jeune fille, pleure ; car tes jours de joie sont taris, et tes rêves d'espérances sont rompus.

Plus de ces doux instans où son âme s'épanchait dans la sienne !

Plus de ces silences d'extase où vos regards confondus se troublaient sous des pleurs !

Plus de ces baisers qui enivrent et qui font craindre de mourir !

Une balle royale a détruit tout un avenir d'amour !.....

Pleure, jeune fille, puisqu'aussi bien ton existence ressem-

ble maintenant à la grève aride où le ciel en vain chercherait à réfléchir son azur.

Pleure, mais sur toi seulement : il est heureux, lui ; et s'il a quitté la terre, c'est pour le ciel, car la liberté aussi couronne ses martyrs.

ANNONCES.

Des Modistes françaises, arrivant de Paris, ont l'honneur de prévenir les dames de cette ville qu'elles se chargent de toute espèce de travaux, robes, linges et modes. Elles travaillent dans le dernier goût, soit chez elles, soit en journée et leurs prix sont très raisonnables. S'adresser au No. 49, Anthony-street.

CLASSIQUES FRANÇAIS.

Le soussigné vient de recevoir et offre à des prix au-dessous de ceux d'Europe, les ouvrages suivants. Œuvres de Voltaire, 75 vols 80, brochés, \$40 ; les mêmes reliés, \$75 — Rousseau, 26 vols 80, reliés, \$26 — Racine, 6 vols 80, brochés, \$6 ; les mêmes reliés, \$9 — Molière, 6 vols 80, reliés, \$9 — Bossuet, 21 vols 80, reliés, \$30 — Cours de littérature de Laharpe, 18 vols 80, reliés, \$24 — Le Sage, Gil Blas, 3 vols 80, reliés, \$5 ; le même broché, \$3 50 — Vies des hommes célèbres de Plutarque, traduit par D. Ricard, 16 vols 180, brochés, \$5.

Tous les ouvrages ci dessus, le Plutarque excepté, sont d'une édition uniforme, imprimés avec des caractères neufs sur de très beau papier.

Foreign and Classical Bookstore, CHARLES DE BEHR, Director, 108 Broadway, New-York, 32 South-sixth-street, Philadelphie.

AVIS.

Le docteur V. GUILLOU, ayant définitivement fixé sa résidence à New-York, a l'honneur de prévenir le public, qu'on pourra le consulter tous les jours à son domicile No. 111 Broadway. L'expérience qu'il a acquise par un long séjour sur la côte du Mexique, et dans les Indes occidentales et l'étude particulière à laquelle il s'est livré des maladies ordinaires dans ces climats, le mettent à même de donner des conseils salutaires aux personnes qui auraient l'intention de les habiter.

Les français et les espagnols ignorant la langue anglaise, pourront consulter le Docteur Guillou dans leur propre langue. Il se réfère :

- à New-York, aux docteurs Alex. H. Stevens, J. W. Francis, J. J. Graves, R. Laroche, Thos. Harris, Samuel Baker, R. W. Hall, V. Potter, etc.
à Philadelphie "
à Baltimore "
Professeur de l'université de Maryland

Le docteur Guillou recevra volontiers dans son étude, deux élèves en médecine, ou un plus grand nombre, qui indépendamment des moyens qu'ils trouveront chez lui de se perfectionner dans leur profession, auront la faculté d'y acquérir sans frais la connaissance des langues française et espagnole.

Très beau Papier de Poste français à vendre chez A. THOISNIER DESPLACES, 32 Exchange-place.

BUREAU D'AGENCE, à NEW-YORK, Broad-street, No. 8.

On s'y charge d'acheter et de vendre à commission, d'effectuer les assurances, d'opérer la rentrée de fonds et d'en faire la remise ; de faire les entrées de Douane, pour chargemens et déchargemens de marchands, bagage, etc. ; de traduire toute espèce de documents et de servir d'interprète ; de procurer des professeurs de langues, d'arts et de sciences ; de fournir les renseignements nécessaires pour se faire naturaliser citoyen des Etats-Unis ; et enfin d'exécuter tout ce qui pourra être utile aux personnes qui auront recours, ou qui enverront leurs ordres à M. EUGENE BERGONZIO, directeur de cet établissement, qui donnera les garanties nécessaires de son exactitude et loyauté. Il y a dans le même Bureau, constamment à vendre, différentes quantités des Cigares de la Havane, en lots ou en boîtes de 250.

J. B. LAFOY, No. 27 Ann-street.

De retour à New-York, où il est connu depuis vingt ans pour faire les Perruques et Toupets à la perfection.

Entraîné par le désir de plaire, ou de prouver aux personnes de goût qu'il fait nombre des talens distingués qui existent à New-York, dans l'art d'ajouter quelque chose à la beauté et d'embellir, ou cacher la décadence, par une merveilleuse illusion trompeuse à l'œil le plus clair voyant, prévient le public, (se croyant sur de le satisfaire) que tout peigne en cheveux fabriqué par lui qui ne donnerait pas une complète satisfaction, sera remplacé par d'autre au goût de la personne, sans autre frais que le transport, et même il rendra l'argent, si on le désire, mais la perruque n'ayant servi.

On peut s'adresser à lui pour une perruque, en lui envoyant la mesure du tour de la tête, et celle depuis la naissance des cheveux du front jusqu'à la jointure de la première vertèbre à la nuque, passant sur l'occiput et y joindre un échantillon des cheveux.

Pour un toupet il faut couper un papier de la grandeur de la nudité étant habitué de contenter les personnes, on peut s'adresser à lui, si on désire de l'ouvrage bien fait ; si la personne désire du courant et bon marché, il n'en fait pas : le prix d'une perruque 15 piastres, d'un toupet 10. 41...6m

AUX AMATEURS DU BON GOUT.

A. C. SMETS et Cie., Broadway, No. 258, s'exercent toujours à réunir chez eux toutes les Graces, tellement favorisées par les Dames, ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de recevoir des envois de leurs agens en Europe, qui surpassent, par l'élégance et la grâce de leurs articles, tout ce que l'on a vu jusqu'à présent ; les Dames sont invitées de venir partager l'admiration que ces nouveautés inspirent. Les brillantes robes de bal sont d'un goût rare ; les dessins exquis des riches voiles de blonde et de dentelle sont surprenans. Les broderies, les boas les bonnets, les écharpes, les pélerines, les cravattes et les canezous sont les produits des plus célèbres fabricques. Enfin dans leur joli magasin se trouve tout ce qui peut plaire à ce goût délicat qu'offrent à nos yeux les toilettes charmantes des Dames de l'Amérique.

FONDERIE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.

WM. HAGAR et Cie. ont transporté leur fonderie du No. 20 aux Nos. 29 et 31 Gold-street. Ils ont un assortiment complet de caractères qu'ils offrent aux prix suivans.

- Six lignes au-dessus de Pica, au même prix que partout ailleurs. Pica..... 36 cents. Small Pica..... 38 cents. Long-Primer..... 40 Brevier..... 56 Bourgeois..... 46 Minion..... 70 Nonpareil..... 50 Pearl..... \$1 40 Diamond..... \$2.

A six mois de crédit, ou à 7 1/2 pour cent d'escompte. Ils prennent de vieux caractères en paiement, à raison de 9 cents la livre.

Wm. Hagar et Cie. appellent l'attention des Imprimeurs à leur nouveau métal qu'ils garantissent supérieur à tout autre employé dans ce pays, et qui est de 10 à 12 p. c. plus léger qu'ancien. Ils ont de nouveaux moules depuis le Pica jusqu'au Diamond, et sont agens de M. Samuel Rust, inventeur de la presse dite Washington Press, qu'ils vendront à un prix modéré.

PAQUEBOTS DU HAVRE.

Table with columns: Lignes, Navires, Capitaines, Jour de N.-Y. Rows include Charlemagne, Havre, Chs. Carrol, Ed. Quesnel, Henri IV, France, Sully, François Ir., Erie, Formosa, De Rham, Ed. Bonnaffe.

Première ligne, consignataire au Havre, E. Quesnel l'aîné. Deuxième ligne, Bonnaffé, Boisgérard et Cie., agens à New-York, Crassous & Boyd.

Troisième ligne, consignataires au Havre, La Rue & Palmer ; propriétaires à New-York, C. Bolton, Fox & Livingston ; courtiers, Crassous & Boyd.

Tous ces navires sont de première classe, et commandés par des capitaines expérimentés. Leurs emménagemens sont élégans et aussi commodes qu'on le peut désirer. Le prix d'une traversée dans la chambre est fixé à \$140, pour lequel on fournira lits complets, vins et abondantes provisions.

SYLVESTER, 130 Broadway,

Prend la liberté de rappeler aux personnes qui lui donnent leurs ordres, que, chaque JEU DI, on fait un tirage de la Loterie de New-York et qu'il a reçu de l'Etat une licence pour vendre des billets, ou parts de billet.

Novembre 2, extra class, \$25,000, 10,000, prix du billet \$5. Sylvester a vendu dans la loterie de jeudi dernier, le gros lot de \$10,000.

Avis important aux amateurs de la Danse de société et de la Walse, et principalement à ceux qui tiennent à profiter d'une bonne méthode d'enseignement :

ÉCOLE DE DANSE ET DE WALSE.

M. et M^{me} ACHILLE ont l'honneur de faire savoir que leur Ecole de Danse rouvrira le 2 octobre.

Prix par quartier \$12, et \$5 d'entrée pour les commençants. Ils pourront donner chez eux ou en ville, des leçons particulières. S'adresser, pour le prix et conditions, à leur demeure, Walker street, No. 84. 63-81

PENSION ET CAFÉ FRANÇAIS,

No. 67 Congress-street..... BOSTON.

LOUIS CHARRIER a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de prendre la maison récemment occupée par Mlle Vose, où les dames et messieurs qui désirent s'arrêter quelque tems, à Boston, trouveront les appartemens bien garnis, et une table servie à la française, à des prix très modérés.

Sa maison est située près de la poste aux lettres et au centre des affaires ; les langues française, anglaise, espagnole et italienne sont parlées dans la maison.

La cave est fournie en Vins de toute espèce et des meilleures qualités ; on trouvera constamment, depuis 11 heures jusqu'à 4, du Café à la française et du Chocolat à l'espagnole. Potages, Côtélettes de mouton, beefsteaks et autres articles seront servis à la minute. 10-6 m

DENTS INCORRUPTIBLES.

MM. PLANTOU père et fils, Chirurgiens Dentistes de Paris, premiers fabricants des dents incorruptibles, qui leur ont mérité depuis près de dix ans un certificat de la Société Médicale de Philadelphie, attestant la supériorité de cette espèce de dents artificielles sur toutes celles faites de matières sujettes à corruption, offrent aux habitants des Etats-Unis leurs services pour toutes les opérations de leur art. Ils placent de ces dents, qui ne changent jamais de couleur et ne contractent jamais de mauvaise odeur, depuis une seule juque à des rateliers entiers, lorsqu'il ne reste plus une dent dans la bouche. Ils ont obtenu une patente pour la perfection qu'ils ont acquise dans la fabrication, la solidité et la durée de ces dents. Leur résidence est à Philadelphie, quatrième rue Sud, No. 110. 61-1f

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le Courrier des États-Unis paraîtra tous les samedis et mercredis. — Le prix est de huit dollars par an, payables à l'expiration du premier semestre, non compris le port. — Les souscriptions subsisteront jusqu'à la notification régulièrement faite que l'abonné veut cesser de l'être. Néanmoins, un nouveau semestre commencé sera achevé. — Les personnes qui habitent des lieux où le Journal n'a pas d'agens, sont tenues de payer d'avance le montant de leur souscription.

On souscrit à New-York, au bureau du Courrier des États-Unis, No. Broad-Street, où les lettres, communications et envois doivent être dressés, francs de port, à MM. les Éditeurs du Courrier des États-Unis ou M. Wm. A. WISHART, Caissier du Journal.

- A PHILADELPHIE, MM. F. HITTNER, BALTIMORE, ALFRED MORTON, WASHINGTON, D. C., FISHER THOMPSON, NORFOLK, Va., FASCAL SCHISANO, SAVANNAH, JOSEPH AUZÉ, AUGUSTA, (Ge.), J. P. SETZE, CHARLESTON, JUL. TAVEL, N.-ORLÉANS, F. GILLET & Cie, OPELOUSAS, Le., CHS. THIENEMAN, DONALDSONVILLE, Le., FRS. LEFORT, D. de P., BATON-ROUGE, Le., LOUIS SHEPERS, PLAQUEMINE, Le., LS. DESOBRY, D. de P., ST.-MARTINSVILLE, Le., ADRIAN DEMARTRAIT, VERMILIONVILLE, Le., E. CHAIX, Directeur de la Poste, MOBILE, Alabama, BASIL MESLIER, ST.-LOUIS, Missouri, GABRIEL PAUL, NASHVILLE, Tenn., PAUL NEGRIN, WEST-POINT, N.-Y., JOSEPH DU COMMUN, ALBANY, N. Y., E. CROSWELL, Albany Argus, TROT. M. V., F. ADANCOURT, UTECA, SAMUEL D. DAKIN, BURLINGTON, Vt., CHAUNCEY GOODRICH, BOSTON, F. SALES, Foreign Book-store No. 35 Washington-street,

- POTLAND, Me., SAMUEL COLMAN, QUÉBEC, NEILSON & COWAN, MONTRÉAL, E. FABRE, ST.-THOMAS, JOHN THOMSON, ST.-PIERRE, MARTINIQUE, JOHN M. DIONIS, POINTE-A-PITRE, GUADELOUPE, SEGRETAIN, CARTHAGÈNE, EDUARD GRISOLLE, HAVANNAH, DON JOSÉ DE LA COVA, PORT-AU-PRINCE, FERRAND DE BEAUDIER,

PRIX DES ANNONCES.

Par abonnement à l'année \$20, avec le Journal. \$15, sans le Journal. \$1 pour chaque insertion n'excellant pas un carré d'impression pour la première fois et 50 cents pour chacune des fois suivantes.